MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER MEÉF

Mention premier degré

Professeur des écoles

Deuxième année / M2

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France

Université de Lille

Table des matières

Présentation générale du projet de formation 3
Présentation de la maquette de formation 6
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 7
Semestre 3 7
Fiches descriptives 9
Semestre 3 : BCC A- Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner 9
Semestre 3 : BCC B Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système 12
Semestre 3 : BCC C-Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques 27
Semestre 4 : BCC A- Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner 31
Semestre 4 : BCC B- Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système 34
Semestre 4 : BCC C-Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques 45
La formation numérique dans le master MEEF 48
La démarche portfolio dans le master MEEF 49
Cadrage du mémoire du master MEEF 50
Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé 53
Modalités de contrôle des connaissances 55
Annexe 1 57
Annexe 2 59

Présentation générale du projet de formation

Vous avez choisi de vous inscrire en master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et nous vous en félicitons.

Ce guide des études doit constituer un outil de travail essentiel pour tout à chacun : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de la formation que vous allez suivre, à connaître les objectifs visés, les contenus et compétences qui seront travaillées durant ces deux années. Avant toute chose et notamment avant de vous présenter en détail cette formation, il nous paraît important de vous préciser les choix qui ont guidé notre nouveau projet de formation.

Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle signifie, pour l'INSPÉ Lille HdF, que la formation doit viser à former de futurs professionnels autonomes et responsables qui exerceront dans une société en forte évolution et de plus en plus fragmentée. Ces professionnels devront être capables de décrypter les évolutions/transformations en cours et à venir de la société, et de s'y adapter, y compris face aux complexités et aux défis sociétaux les plus forts, tout en affirmant un positionnement citoyen engagé au sein du service public de l'Éducation.

Cette forte ambition amène notre Institut à faire le choix de privilégier dans la conception et la mise en œuvre de ses enseignements, **les trois caractéristiques** que doit revêtir la formation en master MEEF telles que précisées dans l'annexe de la nouvelle réforme de la formation[1] :

- Une formation d'adultes ;
- Une formation universitaire professionnalisante ;
- Une formation aux métiers –enseignement, éducation, formation.

La mise en place d'une approche par compétence(s) est la première des orientations qui a été retenue afin de mettre en œuvre une formation universitaire plus professionnalisante qui forme à des métiers complexes en forte évolution. Cette approche par compétence(s) repose sur la transmission de tout un ensemble de contenus de formation sans lequel un enseignant ne peut enseigner de manière efficiente. Elle nécessite toutefois de **remettre le métier « réel » au cœur de la formation** et d'y introduire plus explicitement des espaces, des dispositifs et des modalités qui permettent aux étudiants **d'apprendre à mobiliser, à tisser et à combiner à bon escient et progressivement, tout un ensemble de ressources** conduisant au développement de la compétence professionnelle[2]. Parallèlement, la présence forte de professionnels de l'enseignement et de l'éducation encore en poste (pour 33% des heures d'enseignement) viendra en appui d'une plus forte professionnalisation de la formation.

La conception d'une architecture de maquette commune aux quatre mentions du master MEEF, pensée à partir du « métier » a été la 2e orientation retenue par l'INSPE Lille HdF. La conception et le découpage en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) de la formation ont pris pour parti de se centrer sur le métier « réel » et les macro-tâches qui le caractérisent tout en constituant des

[1] Arrêté du 28 mai 2019, référentiel de formation du master MEEF « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle », p.7.

[2] Cette perspective rejoint la définition de la notion de compétence proposée par Tardif (*ibid.*) : la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

ensembles cohérents et homogènes de compétences. Ces macro-tâches se décomposent en trois grandes composantes :

- Le BCC A qui a pour finalité **la maîtrise des savoirs** scolaires et des savoirs didactiques en lien avec la connaissance de l'institution. Cette maîtrise se présente comme un préalable à l'acte de conception et de mise en œuvre de tout enseignement.
- Le BCC B qui vise **la conception** d'un enseignement adapté au contexte d'exercice. Cette macro-tâche est de plus en plus complexe et se nourrit de ressources variées et spécifiques. Elle est un prérequis à l'acte d'enseignement.
- Le BCC C qui renvoie à la conduite et à **la mise en œuvre** des enseignements. Celles-ci s'accompagnent nécessairement de processus variés d'analyse et de **régulation** qui s'appuient sur une pratique réflexive adossée à la recherche.

Dans chacun des semestres, ces trois BCC sont articulés à des problématiques professionnelles qui constituent pour l'INSPÉ Lille HdF le cœur et les défis du métier d'enseignant d'aujourd'hui et de demain. Ces problématiques professionnelles sont conçues dans **une logique progressive et cumulative** tendant à prendre de l'ampleur au cours des quatre semestres en intégrant l'ensemble des dimensions constitutives du métier :

- Semestre 1 : *Enseigner : oui mais quoi et comment ? …*
- Semestre 2 : *… en prenant en compte les singularités de chacun…*
- Semestre 3 : *… en engageant sa polyvalence, en croisant les disciplines…*
- Semestre 4 : *… en construisant un collectif.*

Parallèlement, **la mise en place d'une démarche portfolio d'apprentissage** -qui constitue notre 3e orientation- viendra en appui de ce projet de formation. La démarche portfolio apparaît en effet davantage susceptible d'accompagner les étudiants dans l'identification explicite des ressources variées, qui sont au cœur des compétences professionnelles, et à la réflexivité nécessaire à la construction de ces dernières. Outil personnel des étudiants, la démarche portfolio doit permettre aux étudiants :

- de réaliser, de sélectionner et d'analyser un **ensemble d'expériences pertinentes** en lien avec les problématiques des semestres et des BCC,
- de s'exercer **à identifier et à tisser les ressources pertinentes** qui participent de la construction des compétences,
- et enfin de mettre en perspective **les progrès réalisés** quant à la construction des attendus de fin de formation, qui serviront d'appui lors des épreuves évaluatives prévues en fin de semestre afin de valider le master.

Pour terminer, une dernière orientation de notre projet consiste à travailler, **de manière intégrée** à l'ensemble des dimensions de la formation, **deux problématiques professionnelles majeures** pour les enseignants et CPE de demain : **l'école inclusive et le numérique**.

La réforme de la formation laisse en effet aux INSPE la possibilité d'accorder 10% des heures de formation du master MEEF au contexte propre à chaque INSPÉ. L'INSPÉ Lille HdF a fait le choix, en accord avec Madame le Recteur de l'académie de Lille, de la problématique de l'école inclusive en raison de la spécificité du public scolaire de l'académie. L'école inclusive a pour objectif de permettre à tous les élèves « quels que soient leurs handicaps et leurs difficultés » d'apprendre et d'avoir « une chance égale » de réussir (Unesco). Cette problématique de l'inclusion est particulièrement saillante dans la région des Hauts-de-France qui connaît des fragilités sociales qui se traduisent par un nombre élevé d'élèves scolarisés en REP/REP+, des écarts sensibles de résultats des élèves aux évaluations nationales et par un nombre proportionnellement plus important que dans les autres académies d'élèves en situation de handicap et de structures médico-éducatives. Dans un tel

contexte, la formation des enseignants à l'école inclusive est un enjeu majeur. **L'école inclusive sera néanmoins appréhendée de manière large** et embrassera, au-delà des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'ensemble des élèves et leurs spécificités. Parallèlement, l'intégration raisonnée et critique du numérique dans les pratiques professionnelles des enseignants et des CPE est une nécessité voire une priorité, à une époque où celui-ci modifie fondamentalement l'enseignement et l'organisation de l'école, le rapport à l'information et au savoir, les interactions des acteurs en contexte scolaire, les relations dans les familles ainsi que le monde du travail. Pour atteindre cet objectif, **une place plus importante sera faite au numérique** dans la formation en articulant celui-ci de façon plus étroite à l'ensemble des contenus et objets de formation.

Outil de référence, ce guide des études a vocation à vous accompagner durant ces deux années de formation et à vous conduire vers la réussite au master et dans la préparation de votre futur métier.

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF

Présentation de la maquette de formation

Master 2 MEEF mention 1er degré (parcours international inclus)				
Eléments de formation			**Heures Semestre 3**	**Heures Semestre 4**
BCC A - MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES, ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER			**30**	**24**
UE A.2	Maîtriser les savoirs en français pour les enseigner		**12**	**12**
UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner		**12**	**12**
UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence		**6**	
EC A.4.3	Fondamentaux et didactiques en EPS		6	
BCC B CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXE D'EXERCICE EN ETANT ACTEUR AU SEIN DU SYSTEME			**108**	**86**
UE B.1	Institution, déontologie, éthique			**4**
UE B.2	Concevoir un enseignement en français		**12**	**12**
UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques		**12**	**12**
UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence		**56**	**46**
EC B.4.1	Savoirs didactiques et pédagogiques au service de la conception d'une démarche d'apprentissage dans un domaine pluridisciplinaire choisi au concours par l'étudiant		14	22
EC B.4.1.1	Sciences: SVT-SPT	A choix	14	22
EC B.4.1.2	Sciences humaines: Histoire - Géographie-EMC		14	22
EC B.4.1.3	Arts plastiques-Musique-Histoire de l'art		14	22
EC B.4.2	Savoirs didactiques et pédagogiques en lien avec le 1er domaine disciplinaire non-choisi au concours par l'étudiant		12	12
EC B.4.2.1	Sciences: SVT-SPT	A choix	12	12
EC B.4.2.2	Sciences humaines: Histoire - Géographie-EMC		12	12
EC B.4.2.3	Arts plastiques-Musique-Histoire de l'art		12	12
EC B.4.3	3.Savoirs didactiques et pédagogiques en lien avec le 2nd domaine disciplinaire non-choisi au concours par l'étudiant		12	12
EC B.4.3.1	Sciences: SVT-SPT	A choix	12	12
EC B.4.3.2	Sciences humaines: Histoire - Géographie-EMC		12	12
EC B.4.3.3	Arts plastiques-Musique-Histoire de l'art		12	12
EC B.4.4	Savoirs didactiques et pédagogiques pour concevoir un enseignement en LVE		12	
EC B.4.5	Savoirs didactiques et pédagogiques pour concevoir un enseignement en EPS		6	
UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves		**28**	
EC B.5.2	Vie de l'école et la participation à un collectif de travail, relation aux parents		10	
EC B.5.3	Autorité éducative et gestion de classe		18	
UE B.6	Efficacité de l'enseignement et réflexivité			**12**
EC B.6.1	Stage (288h en filé et massé)			
BCC C - CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES			**40**	
UE C.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité		20	
EC C.1.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité		20	
EC C.1.2	Stage (288h en filé et massé)			
UE C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation		20	

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Semestre 3

Master 2 MEEF mention 1er degré (parcours international inclus)					
			Modalités de contrôle des connaissances et des compétences		
		ECTS	Nature (CT/CC)	Session 1	Session 2
Master 2		60			
Semestre 3		30			
BCC A - MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES, ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER		6			
UE A.2	Maîtriser les savoirs en français pour les enseigner	3	CT	1 épreuve écrite d'une durée de 4h (UE A2 et UE B2). Epreuve de 2h30 pour l'UE A2 uniquement.	1 épreuve écrite d'une durée de 4h (UE A2 et UE B2). Epreuve de 2h30 pour l'UE A2 uniquement.
UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner	3	CT	Epreuve écrite d'une durée de 1h	Epreuve écrite d'une durée de 1h
UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence				
BCC B CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXE D'EXERCICE EN ETANT		12			
UE B.2	Concevoir un enseignement en français	3	CT	1 épreuve écrite d'une durée de 4h (UE A2 et B2). Epreuve d'1h30 pour l'UE B2 uniquement.	1 épreuve écrite d'une durée de 4h (UE A2 et B2). Epreuve d'1h30 pour l'UE B2 uniquement.
UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques	3	CT	Epreuve écrite d'une durée de 2h	Epreuve écrite d'une durée de 2h
UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	3			
	Sciences: SVT-SPT		CT	Epreuve écrite appliquée d'une durée de 2h sur l'un des blocs concours. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une situation	Epreuve écrite appliquée d'une durée de 2h sur l'un des blocs concours. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une
	Sciences humaines: Histoire - Géographie-EMC				
	Arts plastiques-Musique-Histoire de l'art				
EC B.4.5	Savoirs didactiques et pédagogiques pour concevoir un enseignement en EPS		CT	Ecrit individuel ou collectif sous forme de dossier	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves	3	CT	Dossier individuel réflexif. Evaluation commune UE B5 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
BCC C - CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES		12			
UE C.1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	5	CT	Dossier individuel réflexif. Evaluation commune UE B5 et UE C1	Amélioration du dossier selon les recommandations du correcteur
EC C.1.1	Stage			Présence au stage obligatoire. Absence au stage invalide l'UE C1	
UE C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	7	CT	Rapport d'étape 2	Amélioration du rapport d'étape 2 selon les recommandations du directeur de mémoire

Semestre 4

Semestre 4		30			
BCC A - MAÎTRISER DES SAVOIRS SCOLAIRES, ET DES SAVOIRS POUR LES ENSEIGNER					
UE A.2	Maîtriser les savoirs en français pour les enseigner				
UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner				
BCC B/ UE B CONCEVOIR UN ENSEIGNEMENT ADAPTE AU CONTEXE D'EXERCICE EN ETANT		15			
UE B.2	Concevoir un enseignement en français		CT	Oral de fin de formation portant sur un bilan, sur tous les domaines de la formation, en rapport avec les attendus de fin de formation.	
UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques				
UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence				
UE B.6	Efficacité de l'enseignement et réflexivité				
EC B.6.1	Stage			Présence au stage obligatoire. Absence au stage invalide l'UE C1	
BCC C - CONDUIRE ET RÉGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES		15			
UE C.2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	15	CT	Mémoire et Soutenance	

Fiches descriptives

Semestre 3 : BCC A- Maitriser des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner

S 3	UE A.2	Maitriser les savoirs en français pour les enseigner	3 ECTS
			12 H

1- Objectifs poursuivis

Consolider et maitriser les connaissances et capacités disciplinaires nécessaires pour enseigner le français à l'école maternelle et élémentaire

2 – Contenus détaillés

- Consolidation des connaissances et construction des savoirs didactiques pour les cycles 1, 2 et 3 dans tous les domaines du français.
- Apprendre à lire et analyser des textes littéraires (approche de l'analyse littéraire, analyse stylistique et linguistique), et des textes non littéraires.
- Étude de la langue : consolidation des connaissances en étude de la langue travaillées en M1.
- Préparation aux épreuves du concours.

3 – Modalités de travail

1 cours magistral (CM) 2 heures + Travaux dirigés (TD)

4– Modalités d'évaluation

Épreuve écrite à partir d'un dossier. Durée : 2h30.
Épreuve écrite à partir d'un dossier. Durée : 2h30.

5 – Indicateurs de réussite

Maîtrise des savoirs en étude de la langue.
Lecture et analyse de textes littéraires ou non littéraires.
Correction de la langue.

6 - Bibliographie indicative

Se référer à la bibliographie indicative proposée au S1 et S2.

S 3	UE A.3	Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner	3 ECTS
			12 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances disciplinaires et épistémologiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

2 – Contenus détaillés

Consolidation des connaissances disciplinaires nécessaires pour l'enseignement des mathématiques dans l'ensemble des domaines des cycles 1, 2 et 3.
Former à une pratique experte des apprentissages mathématiques en mobilisant notamment les références institutionnelles, les acquis de la recherche et les outils didactiques :

- Les repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace des mathématiques à l'école : étapes d'apprentissage (manipulation et expérimentation, verbalisation, abstraction), sens des nombres et des opérations, automatismes de calcul et mémorisation.
- Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves

3 – Modalités de travail

3H CM + 9H TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite sous forme de QCM (30 minutes)
Session 2 : Épreuve écrite sous forme de QCM (30 minutes)

5– Indicateurs de réussite

Maitriser les savoirs disciplinaires en mathématiques pour enseigner
Remarques :

- Sera évalué dans l'ensemble des domaines de l'école maternelle et élémentaires
- L'évaluation visera à vérifier la maîtrise par l'étudiant ou l'étudiante des savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires pour prendre en charge l'ensemble des apprentissages attendus chez les élèves de la maternelle au CM2.

6 - Bibliographie indicative

◦ Programme d'enseignement de l'école maternelle : BO n°25 du 25 juin 2021
◦ Programme d'enseignement de l'école élémentaire : BO n° 31 du 30 juillet 2020
◦ Attendus de fin de cycle
◦ Documents d'accompagnement des programmes

La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

S3	UE A.4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	0 ECTS
UE A.4.3		Fondamentaux et didactiques en EPS	6 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les savoirs de l'EPS pour pouvoir les enseigner à l'échelle d'une activité physique (différente de celle abordée au S2).

2 – Contenus détaillés

Connaissance relative à une activité physique (différente de celle abordée au S2).
Connaissances et principes relatifs à la sécurité en EPS

3 – Modalités de travail

Apports de connaissances
TD
Cours pratiques (selon possibilités locales)

4 – Modalités d'évaluation

Aucune évaluation sur ce module

5 - Bibliographie indicative

Fournie par chaque formateur sur site

S 3	UE B.2	Concevoir un enseignement en français	3 ECTS
			12 H dont 2h dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

Former un expert des contenus à enseigner :

- Renforcer les connaissances et construire un rapport critique au français (conscience disciplinaire) et aux domaines d'apprentissage.
- Identifier les enjeux de l'enseignement du français, analyser et concevoir des ressources afin de mettre en œuvre des projets d'enseignement (séquences et séances, etc.)

2 – Contenus détaillés

- Analyse et élaboration de séances et supports pédagogiques en lien avec les contenus del'UEA.
- Mettre en place une démarche de projet.

3 – Modalités de travail

TD

4– Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite à partir d'un dossier. Durée : 1h30
Session 2 : Épreuve écrite à partir d'un dossier. Durée : 1h30

5 – Indicateurs de réussite

Mobilisation des savoirs disciplinaires et didactiques pour mettre en œuvre une séance d'enseignement en français.
Exploitation des ressources professionnelles et scientifiques pour mettre en œuvre une séance d'enseignement en français.
Mise en œuvre de différents types d'évaluation dont l'observation et l'auto-évaluation.

6 - Bibliographie indicative

Se référer à la bibliographie indicative proposée au S1 et S2.

S 3	UE B.3	Concevoir un enseignement en mathématiques	3 ECTS
			12 H dont 2 heures dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances et les outils didactiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.
Identifier les enjeux de l'enseignement des mathématiques et analyser des ressources en vue de concevoir et mettre en œuvre des projets d'enseignement.

2 – Contenus détaillés

Construction de savoirs didactiques pour l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.
Former à une pratique experte des apprentissages mathématiques en mobilisant notamment les références institutionnelles, les acquis de la recherche et les outils didactiques :

- Les repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace des mathématiques à l'école : étapes d'apprentissage (manipulation et expérimentation, verbalisation, abstraction), sens des nombres et des opérations, automatismes de calcul et mémorisation.
- Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves.

3 – Modalités de travail

3H CM + 9H TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Épreuve écrite à partir d'un dossier (2H)
Session 2 : Épreuve écrite à partir d'un dossier (1H)

5 – Indicateurs de réussite

Concevoir un enseignement en mathématiques
Remarques :

- Sera évalué dans l'ensemble des domaines de l'école maternelle et élémentaire.
- L'évaluation visera à vérifier la maîtrise par l'étudiant ou l'étudiante des contenus scolaires, concepts didactiques et méthodes nécessaires pour prendre en charge l'ensemble des apprentissages attendus chez les élèves de la maternelle au CM2.

6 - Bibliographie indicative

◦ Programme d'enseignement de l'école maternelle : BO n°25 du 25 juin 2021
◦ Programme d'enseignement de l'école élémentaire : BO n° 31 du 30 juillet 2020
◦ Attendus de fin de cycle
◦ Documents d'accompagnement des programmes
La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

S 3	UE B4	Maîtriser les savoirs liés à la polyvalence	3 ECTS
EC B 4.1.1 EC B 4.2.1 EC B 4.3.1		Savoirs didactiques et pédagogiques au service de la conception d'une démarche d'apprentissage dans un domaine pluridisciplinaire choisi au concours par l'étudiant. Sciences : SVT-SPT	14h ou 12h par bloc concours (selon le choix au concours) dont 3h dédiées à l'école inclusive si bloc choisi au concours

1- Objectifs poursuivis

Concevoir un enseignement scientifique
(Démarche d'investigation et démarche technologique)
Construire une séquence en sciences qui s'inscrit dans une progression et une programmation, et qui articule les méthodes et démarches scientifiques à proposer aux élèves, la connaissance et l'usage des supports de travail.
Se Préparer aux épreuves du CRPE (pour les étudiants qui ont choisi l'option au concours)

2 – Contenus détaillés

Acquisition / approfondissement des connaissances disciplinaires et culturelles pour enseigner à l'école.
La transmission d'une culture scientifique : connaissances, distinction entre croyances, opinions et savoirs, la formation de l'esprit scientifique (esprit critique, critères de scientificité, etc.).
Éléments d'épistémologie et didactique des sciences, place de l'interdisciplinarité
Mise en œuvre des programmes et des instructions officielles de l'école maternelle et de l'école élémentaire : progression des apprentissages et programmation annuelle ; identification et mise en œuvre des étapes d'une séquence et d'une séance. Apprendre à concevoir et réaliser des manipulations (expérimentations, modélisations, observations du réel…)
Contribution à l'appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Apports théoriques et didactiques : savoirs / capacités / savoir -faire / compétences
Contribution à stimuler et entretenir la curiosité et le désir de savoir chez l'élève
Contribution à la construction d'une culture numérique professionnelle (maîtrise des outils, veille documentaire, environnement personnel d'apprentissage)

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : épreuve écrite d'une durée de deux heures. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une situation d'enseignement-apprentissage.
Session 2 : épreuve écrite d'une durée de deux heures. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une situation d'enseignement-apprentissage.

Indicateur 1 : fait référence à des savoirs disciplinaires et didactiques relatifs au sujet proposé et appuie son argumentation sur les textes de référence dans sa proposition de conception d'un temps d'enseignement-apprentissage

Indicateur 2 : prend en compte l'élève (capacité - évaluation - différenciation - etc.) dans sa proposition de conception d'un temps d'enseignement-apprentissage

Critères
A construire : les connaissances disciplinaires sont insuffisantes pour enseigner
A consolider : des connaissances mobilisées sont acquises, mais elles ne permettent pas une réponse claire et précise
Acquis : les connaissances sont enrichies par des apports personnels, les réponses sont construites et argumentées
Dépassé : les réponses présentent une capacité d'objectivation et de recul et proposent un début d'analyse réflexive

6 - Bibliographie indicative

- ASTOLFI JP ET DELEVAY M. (1989). La didactique des sciences. Collection Que sais-je.
- PUFASTOLFI JP, DAROT E., GINSBURGER-VOGEL Y ET TOUSSAINT J. (1997). Mots-clés de la didactiquedes sciences. De Boeck Université
- CHARPAK G. (1996). La main à la pâte. Flammarion
- COQUIDÉ-CANTOR M. ET GIORDAN A. (1997). L'enseignement scientifique à l'École maternelle. Z'édition
- COURSENT A, BLONDEL J, DECROIX AA. Les cahiers de la Luciole, Hatier
- DÈCLE C. ET LAURENT D. (2005). Guide pour enseigner les sciences à l'école primaire. Retz
- DE VECCHI G. ET GIORDAN A. (1989). L'enseignement scientifique : comment faire pour que çamarche ? Z'édition
- TAVERNIER R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école primaire. Paris Bordas
- TAVERNIER R. (2009). Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Paris Bordas

S 3	UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	3 ECTS
EC B 4.1.2 EC B 4.2.2 EC B 4.3.2		Savoirs didactiques et pédagogiques au service de la conception d'une démarche d'apprentissage dans un domaine pluridisciplinaire choisi au concours par l'étudiant. Sciences humaines Histoire –Géographie-EMC	14h ou 12h par bloc concours (selon le choix au concours) dont 3h dédiées à l'école inclusive si bloc choisi au concours

1- Objectifs poursuivis

- Concevoir un enseignement adapté au contexte identifié, en étant acteur du système éducatif.
- S'appuyer sur des ressources maîtrisées pour mener une réflexion sur les stratégies d'apprentissage et les confronter aux besoins des élèves afin de proposer un enseignement efficace de la conception à l'évaluation et qui prend en compte la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage
- Connaître et analyser les démarches d'apprentissages et les supports didactiques y compris numériques
- Concevoir des projets combinant de diverses façons histoire, géographie et EMC.
- Croiser les enjeux scientifiques (notamment didactiques et épistémologiques) et les travaux de recherche.

2 – Contenus détaillés

Les étudiants apprennent

- à intégrer une séquence et une séance dans une progression des apprentissages à partir des programmes et des instructions officielles de l'école élémentaire.
- à identifier les objectifs et consignes de situations d'apprentissage sur un thème du programme de l'école élémentaire
- à étudier différentes démarches d'apprentissage : rôle des représentations, problématisation, place des activités, rôle des explications frontales…
- à élaborer une situation d'apprentissage (C2 et C3) en tenant compte des notions possibles à aborder, en réfléchissant aux outils et aux pédagogies actives aux démarches à mettre en œuvre afin de répondre à la diversité des besoins des élèves, aux consignes à donner et aux évaluations
- à analyser d'une pratique pédagogique pour en tirer des pistes d'amélioration.
- à identifier des principes, postures et gestes professionnels favorisant la structuration des apprentissages des élèves dans une dynamique de classe : approches didactiques, démarches pédagogiques (différenciation, adaptation…)
- à comprendre les particularités et la transversalité de l'Enseignement moral et civique, et les démarches propres à la mise en œuvre des programmes.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : épreuve écrite d'une durée de deux heures. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une situation d'enseignement-apprentissage.
Session 2 : épreuve écrite d'une durée de deux heures. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une situation d'enseignement-apprentissage.

Indicateur 1 *: utilise les textes de référence et appuie son argumentation sur la prise en compte des enjeux didactiques et les savoirs disciplinaires relatifs au sujet proposé pour élaborer une proposition de conception d'un temps d'enseignement apprentissage*
Indicateur 2 *: prend en compte l'élève (compétences - évaluation - différenciation – etc.) dans*

sa proposition de conception d'un temps d'enseignement-apprentissage

5 - Bibliographie indicative

Références bibliographiques en Histoire

BORNE, D., *Histoires de France*, Paris, La documentation française, 2011.
BORNE, D., *Quelle histoire pour la France ?*, Paris, Gallimard, 2014.
CARPENTIER, J., *Histoire de France*, Collection Point, Seuil, 1999
DUBY, G., *Histoire de la France*, Larousse, 2006
FALAIZE, B., *Enseigner l'histoire à l'école. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui*, Paris, Retz, 2015.
HOMMET, S., JEANNEAU, R., Quelle histoire enseigner à l'école primaire ? Clés pour comprendre, outils pour agir, Paris, Hachette éducation, 2009.

Références bibliographiques en Géographie

Ciattoni A. , Veyret Y., Les fondamentaux de la géographie, A. Colin, 2018.
Adoumié V. et ali., Géographie de la France,Hachette, 2019.
Lazzarotti O., Habiter le monde, La documentation photographique, dossier n°8100. 2014.
Reghezza-Zitt M., La France, une géographie en mouvement. La Documentation Photographique, dossier n° 8096. 2013.
Duhamel P., Le tourisme. Lectures géographiques. La Documentation photographique, dossier n° 8094. 2013.
Admis concours de professeur des Écoles. Géographie, Vuibert, 2017.
Loisons M., Considère S., Je prépare ma classe, Paris, Vuibert, Toute petite et petite section, moyenne section, grande section, CP, CE1, CE2, CM1, CM2..
Merenne B., Didactique de la géographie, organiser les apprentissages, Bruxelles, De Boeck.
Janson A., Malzyck, B., Leroux X., Outils pour le maitre, collection Espace temps à vivre (CP, 2013) et Géographie à vivre (CE2, CM1, CM2, 2011), Accès.
Cahier pédagogique n°460, 2008, Enseigner la géographie aujourd'hui
Cahier pédagogique n°478, 2010, L'Education au développement durable, comment faire ?
Cahier pédagogique hors-série n°28, 2012, Développer les compétences en histoire et géographie
Cahier pédagogique n°559, 2020, L'aventure de la géographie
Les programmes officiels de l'école élémentaire
Socle de connaissances et de compétences
Fiches Eduscol géographie cycle 3 – Éducation aux médias et à l'information (EMI) - https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html

Références bibliographiques en EMC

BIDAR A., *Pour une pédagogie de la laïcité à l'école,* Paris, La documentation photographique, 2012.
HUET-GUEYE Marie, ROUYER Véronique, « L'éducation à la citoyenneté : enjeux, acteurs, contextes », numéro de la *Revue internationale de l'éducation familiale*, n° 41, 2017/1.
LELEUX C., *Éducation et citoyenneté,* Bruxelles, De Boeck, 2006-2008.
LELEUX Cl., ROCOURT C., *Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté,* Bruxelles, De Boeck, 2010.
LOEFFEL L, 2009, École, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du septentrion, 2009.
MIQUEU Chr., GROS P., *Comprendre la laïcité,* Paris, Max Milo, 2017.
Ministère de l'éducation nationale, CLEMI, 2015, Média & information. On apprend, Paris, 2015-2016 [http://www.clemi.org/fichier/plug_download/èè_è_/download_fichier_fr_medias_et_information_clemi2015.pdf]

S 3	UE B4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	3 ECTS
EC B 4.1.3 EC B.4.2.3 EC B.4.3.3		Savoirs didactiques et pédagogiques au service de la conception d'une démarche d'apprentissage dans un domaine pluridisciplinaire choisi au concours par l'étudiant. Éducation musicale- Arts plastiques- HDA	14h ou 12h par bloc concours (selon le choix au concours) dont 3h dédiées à l'école inclusive si bloc choisi au concours

1- Objectifs poursuivis

- A partir d'un sujet et /ou d'un corpus donné, savoir, concevoir et analyser une séquence en Éducation musicale, Arts plastiques, HDA en tenant compte des spécificités de chacun des cycles et des compétences du socle commun.
- Approfondissement des contenus disciplinaires et didactiques du S2 (voir descriptif).
- Études des différents outils et supports pédagogiques dont le numérique.
- Analyse des épreuves du concours et mise en situation (si choix au concours).

2 – Contenus détaillés

- Approfondir les connaissances disciplinaires : le vocabulaire propre aux Arts plastiques, à l'Éducation musicale et à l'Histoire des arts, les différents points du programme et les questionnements artistiques.
- Concevoir et ou analyser une séquence/séances.
- Postures et gestes professionnels.
- Se former à l'analyse réflexive en Arts.
- Éprouver sa pratique plastique ou musicale en relation avec la Culture artistique.
- Analyse aux épreuves du concours et mise en situation. (si choix au concours)

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : épreuve écrite d'une durée de deux heures. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une situation d'enseignement-apprentissage.

Session 2 : épreuve écrite d'une durée de deux heures. Analyse critique d'un dossier documentaire impliquant l'élaboration d'une situation d'enseignement-apprentissage

Indicateur 1 : fait référence à des savoirs disciplinaires et didactiques relatifs au sujet proposé et appuie son argumentation sur les textes de référence dans sa proposition de conception d'un temps d'enseignement-apprentissage

Indicateur 2 : prend en compte l'élève (capacité - évaluation - différenciation - etc.) dans sa proposition de conception d'un temps d'enseignement-apprentissage

A construire : les connaissances disciplinaires sont insuffisantes pour repérer les enjeux scientifiques et didactiques présents dans le dossier, la situation d'enseignement-apprentissage n'en n'est pas une.

A consolider : des connaissances sont mobilisées, mais ne permettent pas le repérage

des enjeux scientifiques et didactiques, la situation d'enseignement-apprentissage conçue est incohérente.

Acquis : les connaissances sont enrichies par des apports personnels, les enjeux scientifiques et didactiques sont perçus et permettent la présentation d'une situation d'enseignement-apprentissage cohérente (les objectifs, les contenus, les dispositifs, l'évaluation sont cohérents et clairement présentés et explicités)

Dépassé : les réponses présentent une capacité d'objectivation et de recul et proposent un début d'analyse réflexive ; l'étudiant(e) explique les raisons de ses choix en dépassant le récit d'un protocole d'actions, il propose des modalités de différenciation.

5 - Bibliographie indicative

Education musicale

- LAMORTHE Isabelle, *Enseigner la musique à l'école*, Hachette-éducation, 2007.
- MESPLE Raymond, *Une année au concert (cycle 2),* Scéren-CRDP Pays-de-loire, 2009.
- SCHOEN Jean-Pierre, *Enseigner la musique à l'école primaire*, Dunod, 2019.
- Répertoire vocal académique «TRIOLETS» CRDP, 5 parutions annuelles depuis 1995)/
- CD « Préludes», chansons autour du monde, Believe, Altis productions, 2012.
- DVD Chanter en classe et en chœur, coordonné par H. Jarry-Personnaz, Scéren/CNDP, 2002.
- VOX : https://vox.radiofrance.fr/ressources
- Eduthéque (Cité de la musique): https://edutheque.philharmoniedeparis.fr
- Musique Prim
- Lumni

Arts plastiques

- ARDOUIN Isabelle, *L'éducation artistique à l'école*, Paris, ESF, 1998.
- AUMONT Jacques, *L'image*, Paris, Armand Colin Cinéma, 2e édition, 2005.
- BARBE-GALL Françoise, *Comment parler d'art aux enfants*, Paris, Adam Biro 2002.
- BIANCHERI Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Analyse des mouvements et des œuvres*, Paris : Delagrave, 1996.
- BIANCHERI Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Questions essentielles*, Paris, Z'éditions, 1998.
- BLISTENE Bernard, *Une histoire de l'Art du XXe siècle*, Paris, Beaux-Arts Magazine – Centre Pompidou, 1999.
- BOSSEUR Jean-Yves, *Vocabulaire des Arts plastiques du XXe siècl*e, Paris, Minerve, 2008.
- DEVELAY Michel, REY Bernard, *Les compétences transversales en questions*, Paris, ESF, 1996.
- DOUMENC Elisabeth, *Pas à pas en arts plastiques*, Paris, Hachette 2002.
- GAILLOT, Bernard-André, *Arts plastiques, éléments d'une didactique critique*, Paris, PUF, 1997 (5ème édition mise à jour, août 2006).
- GARDNER Howard, *Les intelligences multiples*, Paris, Retz, nouvelle édition 2008.
- JOLY Martine, *Introduction à la lecture d'image*, Paris, Nathan repères pratiques 1998.
- LAGOUTTE Daniel, *Les Arts plastiques, contenus, enjeux, finalités*, Paris, Armand Colin, 1990.
- LAGOUTTE Daniel, *Enseigner les arts visuels*, Hachette éducation 2002.
- LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2014.
- SOURIAU Étienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Paris, PUF, 1990.
- Collection d'albums Jeunesse, édition Pont des arts - Réseau Canopé.
- Collection *Palettes*, 50 films, Arte
- Collection *ARTS visuels &...* , [plusieurs titres], Sceren CNDP-CRDP 2013.

Histoire des Arts

- BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair,* Paris, Ellipses, 2010.
- GOMBRICH ERNST Hans, *Histoire de l'art*, Paris, Phaidon, 2001
- LAGOUTTE Daniel ET WERCKMEISTER François,*Comment enseigner l'histoire des Arts en C3*, Paris, Hachette Éducation, 2008.
- LOBSTEIN Catherine, *L'art, une histoire*, Paris, CNDP, 2005.
- MESPLE Raymond, *Musiques dans l'histoire, vers une première culture humaniste au cycle 3,* (livre- cd) SCEREN-CRDP, 2011.
- RUDEL Jean, LEROY Françoise, *Les grandes dates de l'histoire de l'art*, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2009.
- *Clés pour enseigner l'histoire des arts en cycle 3*, Scérén / CRDP Aquitaine, 2009.

S 3	UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	0 ECTS
EC B.4.4		Savoirs didactiques et pédagogiques pour concevoir un enseignement en LVE	12 H

1- Objectifs poursuivis

Construction de savoirs didactiques de référence nécessaires à l'éveil à la diversité linguistique et à l'enseignement des langues étrangères à l'école. Être capable d'analyser des pratiques et de les mettre en œuvre en les adaptant aux différents contextes rencontrés.

2 – Contenus détaillés

Selon les priorités identifiées par le formateur :

- Connaissance du cadre institutionnel
- Conception de séances/séquences
- Approches communicative et actionnelle.
- Travail autour des activités langagières et des compétences linguistiques
- Analyse de pratiques de classe
- Dimension culturelle, interculturelle, éveil aux langues et interdisciplinarité.
- Découverte et analyse des supports (manuels, logiciels, sites)
- Jeux et autonomie
- Outils numériques
- DNL

3 – Modalités de travail

TD, avec intégration des outils numériques. L'accent est mis sur l'interaction dans sa dimension collective. Les enseignements sont organisés en formation présentielle, complétée, le cas échéant, par un travail à distance avec les étudiant.e.s en utilisant des ressources numériques en ligne.

4 – Modalités d'évaluation

Pas d'évaluation

5 - Bibliographie indicative

- Marchois & delmote (2015). *Enseigner les langues vivantes à l'école*. Editions Retz
- Guide pour l'enseignement des langues (2019) : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Multi_cycles_/74/0/Guide-LV_1151740.pdf
- Enseigner les langues vivantes avec le cadre européen, les *Cahiers pédagogiques* (2019) http://www.cahiers-pedagogiques.com/img/pdf/hsn_langues_demo-2.pdf

Sitographie

- EN Stratégie langues vivantes : http://www.education.gouv.fr/cid97827/strategie-langues-vivantes.html
- Eduscol langues vivantes : https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes
- Cadre européen commun de référence pour les langues : https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages
- Réseau canopé : https://www.reseau-canope.fr/notice/banque-de-sequences-didactiques-bsd_15946.html
- Primlangues : site institutionnel d'accompagnement de l'enseignement des langues vivantes à l'école : https://www.primlangues.education.fr/
- https://www.dulala.fr/materiel-pedagogique-dulala/https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/180565/180565-26803-34278.pdf

S 3	UE B.4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	3 ECTS
EC B 4.5		Savoirs didactiques et pédagogiques pour concevoir un enseignement en EPS	6 H

1- Objectifs poursuivis

Concevoir un enseignement de l'EPS à l'échelle d'une activité physique (différente de celle abordée au S2)

2 – Contenus détaillés

- Situations d'enseignement et d'apprentissage
- Principes de conception d'une séquence d'EPS
- Principes de conception d'une programmation de l'EPS

3 – Modalités de travail

- apports de connaissances
- TD
- pratique d'activité (selon possibilités locales)

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Évaluation écrite sous forme d'un dossier personnalisé, de 4 à 6 pages, dans lequel un travail de groupe pourrait être intégré. Ce dossier s'appuiera sur des observations ou des vécus en EPS au cours du MASTER (stage massé, stage filé, ADRPP, alternance). Il vise à contextualiser, concevoir et justifier un ou des temps d'enseignement / apprentissage en EPS qui feront l'objet d'une analyse réflexive et d'une mise en perspective.

Session 2 : Amélioration du dossier.

5 – Indicateurs de réussite

Les indicateurs de réussite se déclinent en 4 items de progressivité :
« A construire » (N1), « A consolider » (N2), « Acquis » (N3) et « Dépassé » (N4).

N1 L'étudiant expose l'apprentissage visé ou la tâche proposée aux élèves.
N2 L'étudiant expose l'apprentissage visé et la tâche proposée aux élèves sans mise en relation explicite.
N3 L'étudiant met en relation l'apprentissage visé et la tâche proposée en contextualisant sa proposition.
N4 A l'appui et au-delà des indicateurs de niveau 3, l'étudiant montre la pertinence de la régulation dans la situation vécue ou observée et la mise en perspective dans la séquence.

6 - Bibliographie indicative

Fournie par chaque formateur sur site

S 3	UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves	4 ECTS
EC B.5.2		Vie de l'école et participation à un collectif de travail, relation aux parents (suite)	10H dont 4h dédiées au numérique.

1- Objectifs poursuivis

- Concevoir son action dans une institution, un collectif de travail, une communauté éducative en percevant les ressources disponibles et les contraintes à prendre en compte (suite).
- S'approprier les différentes formes de communication professionnelle au service de l'adaptation des pratiques d'enseignement à la diversité des élèves. Repérer les changements qui concernent les relations entre les acteurs de l'éducation. Comprendre la nécessité et les difficultés du travail en équipe dans l'école et en partenariat (suite).
- Interroger et mettre en œuvre la co-éducation au service de la réussite de tous les élèves, en tenant compte de la diversité des "rapports à l'école" qu'entretiennent les familles.

2 – Contenus détaillés

- Communication respectueuse et efficace avec les élèves, les familles, les acteurs de la communauté éducative (suite).
- Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales ; clarté de la prononciation, justesse du ton, débit d'élocution)
- Langage adapté, sens de l'écoute et respect, bienveillance avec les élèves (suite).

La vie de l'école :

- Inscrire son action dans le cadre du projet d'école

La participation à un collectif de travail :

- Coopérer avec les autres enseignants pour organiser et planifier les apprentissages et leur évaluation.
- Participer de manière éclairée au choix des supports de travail des élèves.
- S'approprier les outils et ressources de l'équipe d'école.
- Expérimenter le travail en réseau, une communauté de pratiques professionnelles, travail en partenariat ;
- Démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.

La relation avec les parents :

- Installer une relation de confiance en développant une posture fondée sur l'écoute et le respect ;
- S'approprier les bases d'un échange fructueux : moments, méthodes, outils, points de vigilance, gestion des situations potentiellement conflictuelles.

3 – Modalités de travail

TD : lecture et mise en commun d'extraits d'articles, analyse de situations et études de cas, débats, travail de groupe, préparation à l'évaluation.

5 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Dossier individuel réflexif, évaluation commune UE B5, UE C1 (cf. document de cadrage pédagogique de l'épreuve).

Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques du correcteur et aux UE restant à valider.

6 - Bibliographie indicative

CO-EDUCATION/RELATION ECOLE-FAMILLE
Bongrand, P. (2017) À propos du rôle des parents dans la persistance d'un « irritant » : les devoirs à la maison à l'école élémentaire. Administration & Éducation, n° 53, 87-92.
Feyfant, A. (2015). Coéducation : quelle place pour les parents ? Dossier de veille de l'IFÉ, n° 98. Lyon : ENS de Lyon.
Garcia, S. (2018). Le goût de l'effort. La construction familiale des dispositions scolaires. Paris : PUF.
Gauchet, M. (2008). L'impossible entrée dans la vie. Bruxelles : Yapaka.be.
Kakpo, S. (2012). Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires. Paris : PUF.
Kakpo, S. (2014). Lecture cursive et familles populaires. Le français aujourd'hui, n° 185, 39-45.
Lahire, B. (dir.) (2019). Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants. Paris : Seuil.
Périer, P. (2005). École et familles populaires. Sociologie d'un différend. Rennes : PUR.
Périer, P. (2020). Les parents migrants et l'école : un défi pour la coéducation. Administration & Éducation, n° 166, 115-123.
Thin, D. (2009). Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires. Informations sociales, n° 154, 70-76.

TRAVAIL EN EQUIPE
Devos-Prieur, O. et Loubet-Gauthier, E. (2002). Incidence des modes de partenariat à l'école élémentaire sur la polyvalence des maîtres et sur les représentations des élèves. Recherche et formation. Pour les professions de l'éducation, vol. 41, 153-170.
Belmont, B., Plaisance, É. et Vérillon, A. (2011). Conditions d'emploi des auxiliaires de vie scolaire et qualité de l'accompagnement des élèves handicapés. Revue française de pédagogie, n° 174, 91-106.
Garnier, P. (2003). Faire la classe à plusieurs. Maîtres et partenariats à l'école élémentaire. Rennes : PUR.
Garnier, P. (2010). Transformations de la collaboration entre enseignants et personnel de service à l'école maternelle : entre principes et pratiques. Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, vol. 43, 101-119.
Perrenoud, P. (1999). Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage. Paris : ESF

S 3	UE B.5	Concevoir des enseignements adaptés à la diversité des contextes éducatifs et des élèves	4 ECTS
EC B.5.3		Autorité et gestion de classe	18H dont 8h dédiées à l'école inclusive.

1- Objectifs poursuivis

- Instaurer un cadre éducatif et un climat de classe favorable aux apprentissages
- Maîtriser les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant.
- Anticiper et repérer des problèmes qui nuisent au fonctionnement du groupe et prévoir un mode de régulation, des mesures pour les prévenir ou les régler de manière proportionnée et équitable.

2 – Contenus détaillés

- Climat de classe et climat scolaire (attention portée à l'environnement d'apprentissage et à chaque apprenant)
- Former à une pratique experte de l'autorité éducative.
- Identifier et analyser les incidents, les sources de tension et de désordre en classe, dans la cour ; résoudre un conflit.

Plus particulièrement :
Règlementation scolaire
Distinction entre autorité légitime et pouvoir abusif
Construire son autorité éducative de manière inclusive (bienveillance, ouverture inter-culturelle et vigilance au sujet des stéréotypes de genre)
La sanction éducative dans le cadre de la gestion de classe (respect de la dignité et exigence réintégratrice)
La question de l'éthique et de la déontologie enseignantes dans l'exercice de l'autorité et les processus de gestion de classe.
Les violences scolaires : violences entre pairs, violences éducatives ordinaires, violences institutionnelles
Histoire des idées pédagogiques sur les recompositions de l'autorité

3 – Modalités de travail

TD : lecture et mise en commun d'extraits d'articles, analyse de situations et études de cas, débats, travail de groupe, préparation à l'évaluation.

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Dossier individuel réflexif, évaluation commune UE B5, UE C1 (Cf. document de cadrage pédagogique de l'épreuve).
Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques du correcteur et aux UE restant à valider

5 - Bibliographie indicative

André, B. (2018). Autorité et pouvoir dans la classe. Revue française de pédagogie, n° 205, 95-102.
Blanchard-Laville, C. (sous la direction de), 2003. Une séance de cours ordinaire. Mélanie tiens passe au tableau…, Paris, L'Harmattan, coll. « Savoir et formation ».

Cahiers pédagogiques, n° 451 « La sanction », 2007.
Davissse A., Rochex J.-Y. (dir.) (1998). « Pourvu qu'ils m'écoutent… ». Disciplines et autorité dans la classe, Le-Perreux-Sur-Marne, CRDP de l'Académie de Créteil.
Debarbieux, E. (2015). Du « climat scolaire" : définitions, effets et politiques publiques. Éducation & formations, n°88-89, 11-27.
Foray, P. (2009). Trois formes de l'autorité scolaire. Le Télémaque, n°35, 73-86.
Garapon, A., Perdriolle, S. (2003). Quelle autorité ?, Paris, Hachette.
Gasparini, R. (2012). Questions d'autorité à l'école maternelle. Le petit enfant entre socialisation familiale et socialisation scolaire. Education et socialisation, n° 32, (en ligne).
Gauchet, M. (2008). Fin ou métamorphose de l'autorité ? Dans M.-C. Blais, M. Gauchet, & D. Ottavi, Conditions de l'éducation (pp. 133-172). Paris: Stock.
Guillot, G. (2006). L'autorité en éducation. Paris : ESF.
Husser, A.-C. (2013). « L'autorité », Le Télémaque, vol. 1, n° 43, pp. 15-30.
Marcelli, D. (2009). Il est permis d'obéir. L'obéissance n'est pas la soumission. Paris: Albin Michel.
Merle, P. (2005). L'élève humilié. L'école, un espace de non-droit ?, Paris, PUF.
Mucchielli, R. (1996). Psychologie de la relation d'autorité. Paris: ESF.
Prairat, E. (2003/2011). La sanction en éducation. Paris : Presses Universitaires de France.
Robbes, B. (2010/2016). L'autorité éducative dans la classe. Paris: ESF.

S 3	UE C1	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	5 ECTS
			20 H dont 3h dédiées à l'école inclusive et 6h dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

- Se doter des premiers repères et outils favorisant la plus grande sérénité et richesse possibles des 1ères expériences de mises en situation professionnelle ;
- S'inscrire dans une démarche de projet / construction de la polyvalence ;
- Identifier les caractéristiques du contexte de stage et/ou du niveau d'affectation, repérer les ressources et besoins différenciés des élèves ;
- Apprendre à dégager des priorités et à cibler des objectifs d'enseignement précis pour expérimenter, réfléchir et ajuster sa pratique en vue de la rendre plus efficiente ;
- Mobiliser, pour ce faire, les ressources de la littérature/les banques de données professionnelles et scientifiques pour analyser les effets des dispositifs mis en place ;
- Appréhender les avantages et contreparties des diverses modalités de prise en charge de la classe et du groupe classe ;
- Développer les compétences relationnelles et émotionnelles inhérentes à l'exercice du métier ;
- Apprendre à mutualiser les expériences et pratiques professionnelles (travail entre pairs/travail en partenariat).
- Inscrire ses expériences de stage dans une démarche portfolio.

2 – Contenus détaillés

Axes de formation :

Efficacité de l'enseignement : connaissance, évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage.

Former à la **mise en relation entre les formes d'action de l'enseignant, l'engagement des élèves dans les apprentissages et les acquisitions.**

Identification des **principes, postures et gestes professionnels** favorisant la structuration des apprentissages des élèves dans une dynamique de classe.

Choix et adaptation des **démarches pédagogiques** en lien avec les besoins des élèves.

Analyse et sélection des supports de travail, dont les manuels scolaires/Analyse d'une pratique pédagogique pour en tirer des pistes d'amélioration.

Capacité du professeur à **questionner, individuellement et collectivement, sa pratique**.

Points abordés :

- Initiation à la démarche de projet ;

- Elaboration, mise en œuvre puis régulation d'un projet d'enseignement articulé au projet d'école et de classe du contexte de stage ;

- Découverte et mise en lien des outils professionnels (B.O et autres ressources institutionnelles, supports pédagogiques et didactiques, projets de circonscription, d'école, de classe, règlement d'école, organisation et partage du travail d'équipe d'école, emplois du temps, programmations, progressions, préparations) au service de la démarche engagée ;

- Identifier et éprouver les modalités de prise en charge de la classe et du groupe classe ;

- Mise en commun et analyse conjointe de situations de stages (réussites, difficultés, incidents…) à l'aide d'éléments d'appui théoriques de l'ensemble des BCC et dans le cadre d'un protocole déontologique partagé ;

- Identification et explicitation de gestes professionnels opérationnels ;

- Articulation avec la démarche du port-folio et les évaluations relatives au BCC C1.

3 – Modalités de travail

Groupe de 1/2 TD

4 – Modalités d'évaluation

Session 1 : **Dossier individuel réflexif de 6 à 8p (annexes non comprises) conjoint aux**
- EC B.5.2 (vie de l'école et participation à un collectif, relation aux parents)**,**
- EC B.5.3 (autorité éducative et gestion de classe) **et**
- EC C1 (efficacité de l'enseignement et réflexivité).
Session 2 : Dossier amélioré conformément aux remarques du correcteur et aux UE restant à valider

5 - Bibliographie indicative

AIDA B. (2019) *Bien débuter en élémentaire, repères et clefs pour l'enseignant*. CANOPE
ASTOLFI JP. (2020 : nouvelle édition) *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris, ESF
AZNAG B., GRULET S. (2016) *Conduire sa classe, 30 conseils en vidéo*. Paris, RETZ
BENTOLILA A., et al. (2017) L'essentiel de la pédagogie. Paris, NATHAN
BONNAL K., et al. (2017) *Enseigner à l'école primaire*. Paris, DUNOD
BUCHETON D., et al. (2009) L'agir enseignant, des gestes professionnels ajustés. Toulouse, OCTARES
CLOT Y. (2017) *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, PUF
HADJI C. (2018) *L'évaluation à l'école, pour la réussite de tous les élèves*. Paris, NATHAN
HARENT R. (2020) Bien débuter en maternelle, repères et clefs pour l'enseignant. CANOPE
GORDON T. (2005) *Enseignants efficaces*. BN Québec, EDITIONS DE L'HOMME
LENOIR Y., PASTRE P. (2008) *Didactique professionnelle et didactiques disciplinaires en débat*. Toulouse, OCTARES
MOUNIER S. (2018) Enseigner au quotidien. Paris, NATHAN
REY B. (2012) *Faire classe à l'école élémentaire*. Paris, ESF
RIA L. (2019) *Former les enseignants, pour un développement professionnel fondé sur les pratiques de classe*. Paris, ESF

S 3	UE C2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	7 ECTS
			20 H dont4h dédiées à l'école inclusive et 4h dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

Au cours du semestre 3, les étudiants poursuivent et terminent leur recueil de données de recherche pour leur mémoire. Ils commencent l'analyse des données recueillies, les confrontent avec la littérature scientifique, commencent à dégager des lignes d'analyse scientifique et professionnelle et à envisager leurs implications dans le cadre professionnel.

2 – Contenus détaillés

Outre la poursuite du travail engagé au cours du M1, le semestre 3 vise prioritairement à :

- Finaliser le recueil de données ;
- Poser les bases de l'analyse de données et réaliser les premières analyses ;
- Commencer à confronter les premiers résultats aux hypothèses et à envisager leur implication dans le cadre professionnel.

3 – Modalités de travail

L'initiation aux questions et aux démarches de recherche passera par un dispositif de 20 h de formation comprenant :

En introduction au semestre :

4 h CM :

- Attendus du rapport d'étape n°2 : présentation des éléments constituant le rapport d'étape du semestre 3 ;
- Les différentes méthodes d'analyse. Présentation de différentes méthodologies d'analyse de données (statistiques, qualitatives…). Cette présentation peut s'effectuer de manière massée ou filée au choix de l'équipe proposant l'offre de séminaire. Les exemples sont mobilisés en priorité dans le champ de l'éducation inclusive.

Au fil du semestre :

-16 h (½ TD) : Séminaire thématique (les séminaires de recherche du S3 s'inscrivent dans la continuité de ceux du S2). Durant ce séminaire, les dispositifs méthodologiques et d'analyse des données font l'objet d'apports et d'éclairages spécifiques en lien avec les problématiques des étudiants.

Un espace collaboratif pourrait être envisagé afin de déposer les articles et leur analyse, les apports théoriques et méthodologiques (..) permettant aux étudiants de s'y référer tout au long de l'élaboration et l'écriture de leur mémoire.

4 – Modalités d'évaluation

Le rapport d'étape du S3 permet d'évaluer la construction progressive de la compétence « Savoir conduire et réguler ses projets, savoir interroger les pratiques » et plus précisément de la compétence « Savoir conduire un projet de recherche, recueillir des données et les analyser ».

Session 1 : Le rapport d'étape du S3 complète et enrichit le rapport d'étape du S2. Il présente le cadre théorique et méthodologique de la démarche de recherche mise en œuvre. Le rapport décrit précisément le dispositif de recueil de données ainsi que les modalités de sa réalisation. La présentation des données collectées et des premiers axes d'analyses scientifique et professionnelle de ces données est attendue.

Ce rapport d'étape individuel doit être déposé sur moodle à une date fixée au calendrier

général, commune à tous les étudiants.
Session 2 : Le projet sera amélioré selon les recommandations du correcteur si l'étudiant a bien déposé un projet en 1ère session. Sinon, il dépose une 1ère version du projet dans les conditions et avec un cahier des charges identiques à ceux de la session 1.

Le rapport d'étape du semestre 3 préfigure l'écrit du mémoire qui sera finalisé au S4. Il comprendra au minimum 20 pages avec la police suivante :
Times 12 - Interligne 1.5 - Marges 2 cm
Il doit inclure :

- Une introduction présentant la thématique, les questions initiales et le plan d'exposition du mémoire ;
- La perspective théorique mobilisée (état de l'art) pour traiter ces questions et la présentation d'une problématique et des hypothèses de recherche ;
- La présentation du cadre méthodologique et sa justification. Un bilan de sa mise en œuvre (effectuation, difficultés rencontrées, limites du dispositif) ;
- La présentation d'une première analyse des données recueillies et son implication sur le plan scientifique et professionnel ;
- Une bibliographie de référence.

Une page de garde standard (disponible sur l'espace numérique de l'INSPE) est à utiliser.

Critères de réussite du rapport d'étape du semestre 3 (niveau acquis)

Critères	Description
Le projet présente toutes les dimensions d'une démarche de recherche	L'état de l'art est finalisé Le cadre théorique est posé (problématique et hypothèses) Les concepts et notions sont définis Le cadre méthodologique est construit
Le dispositif de recueil de données est pertinent. Le recueil des données est terminé.	Précision et contextualisation du dispositif de recueil de données Explicitation des choix méthodologiques Le recueil de données est terminé. Les conditions de réalisation de ce recueil sont présentées de même que les difficultés et limites rencontrées
Présentations des premières analyses des données recueillies	Présentation de la méthode d'analyse de données et de sa justification Présentation des premiers traitements et analyses des données mise en lien avec les connaissances scientifiques et leur implication professionnelle
Clarté et qualité de l'expression écrite	L'écrit est structuré par des parties et sous parties cohérentes qui rendent compte d'une perspective démonstrative Le plan d'exposition est pertinent

5 - Bibliographie indicative

Les indications bibliographiques seront communiquées par les intervenants.

S 4	UE A.2	Maitriser les savoirs en français pour les enseigner	
			12 H

1- Objectifs poursuivis

Maitriser les connaissances et capacités disciplinaires nécessaires pour enseigner le français à l'école maternelle et élémentaire et pour mettre en pratique la différenciation pédagogique au service de l'inclusion et de tous les élèves.

2 – Contenus détaillés

- Consolidation des connaissances et notions et construction des savoirs didactiques pour les cycles 1, 2 et 3 dans tous les domaines du français.
- Apports concernant la différenciation pédagogique dans les domaines de l'enseignement de l'oral, de la compréhension, de la production écrite et de l'étude de la langue du cycle 1 au cycle 3.
- Connaissance des différents troubles du langage.
- Connaissance des facteurs socio-culturels nécessitant des interventions différenciées en français.
- Connaissance des outils numériques au service de la différenciation en français.
- Connaissance des différents types d'évaluation pour déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés.
- Préparation aux épreuves du concours.

3 – Modalités de travail

1 CM 2 heures +TD

4– Modalités d'évaluation

Non évalué

5 - Bibliographie indicative

Cnesco, 2017, Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? Dossier de synthèse.
http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/
-Feyfant A., 2016, La différenciation pédagogique en classe. *Dossier de veille de l'IFÉ*, n°113, novembre. Lyon : ENS de Lyon.
-Kahn S., 2010, *Pédagogie différenciée*, Bruxelles : De Boeck.
-Przesmycki H., de Peretti A., 2008, *Pédagogie différenciée*. [1991]. Paris : Hachette.
-Reverdy C., 2019, Apprendre (dans) l'école inclusive. *Dossier de veille de l'IFÉ*, n° 127, janvier. Lyon : ENS de Lyon.

-Rey O., Feyfant A., 2014, Évaluer pour (mieux) faire apprendre. *Dossier de Veille de l'IFÉ*, n° 94, septembre. Lyon : ENS de Lyon.
-Tremblay P., 2017, *Inclusion scolaire : Dispositifs et pratiques pédagogiques*. Bruxelles : De Boeck.

Bibliographie/sitographie sur les troubles du langage :

-Egaud C., 2001, *Les troubles spécifiques du langage oral et écrit : les comprendre, les prévenir et les dépister, accompagner l'élève*. CRDP de Lyon.
-Proulx A., Meilleur I., Bachelet T., Arsenault A., 2016, *Au-delà des mots : le trouble du langage chez l'enfant*, Editions de l'Hôpital Sainte-Justine.
-Touzin M., Leroux M.-N., 2012, *100 idées pour venir en aide aux élèves dysphasiques*, Editions Tom Pousse.
-Les Cahiers pédagogiques n°552, *Les dys dans la classe*, 2019.
-Association Dys-positif : https://www.dys-positif.fr/
-Association Apedys : https://www.apedys.org/
-A propos de l'enfant dysphasique et dyslexique : Rapport de J.C. Ringard ; Février 2000. https://www.apedys66.fr/ressources/rapport-jean-charles-ringard/

S 4	UE A.3	Cadre de référence, fondements éthiques du métier, connaissance des acteurs	
		Maîtriser les savoirs en mathématiques pour les enseigner	12 H

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances disciplinaires et épistémologiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

2 – Contenus détaillés

Consolidation des connaissances disciplinaires nécessaires pour l'enseignement des mathématiques dans l'ensemble des domaines des cycles 1, 2 et 3.
Former à une pratique experte des apprentissages mathématiques en mobilisant notamment les références institutionnelles, les acquis de la recherche et les outils didactiques :

- Les repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace des mathématiques à l'école : étapes d'apprentissage (manipulation et expérimentation, verbalisation, abstraction), sens des nombres et des opérations, automatismes de calcul et mémorisation.
- Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves.

3 – Attendus travaillés

Maitriser les savoirs disciplinaires en mathématiques pour enseigner

4 – Modalités de travail

3H CM + 9H TD

5 – Modalités d'évaluation

Non évalué

6 - Bibliographie indicative

◦ Programme d'enseignement de l'école maternelle : BO n°25 du 25 juin 2021
◦ Programme d'enseignement de l'école élémentaire : BO n° 31 du 30 juillet 2020
◦ Attendus de fin de cycle
◦ Documents d'accompagnement des programmes
La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques

Semestre 4 : BCC B- Concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système

Le BCC B est évalué lors de l'oral de fin de formation. 15 ECTS sont attribués à ce BCC.

S 4	UE B.1	Institution, déontologie, éthique	
			4 H

1- Objectifs poursuivis

Continuer à s'approprier les compétences professionnelles en lien avec la transmission des valeurs de la République, dont la laïcité, la lutte contre les discriminations et stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.

2 – Contenus détaillés

En complément de l'UEB1 du semestre 1, sera travaillé au cours de ce semestre :

- La transmission des valeurs de la République.
- La connaissance et la compréhension de la laïcité et de ses enjeux.
- La pédagogie de la Laïcité.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session unique : Oral de fin de formation

5 - Bibliographie indicative

Un espace numérique dédié aux valeurs de la République et à la laïcité est accessible aux étudiants et formateurs sur l'espace numérique de l'INSPE dans l'onglet « ressources » (https://www.inspe-lille-hdf.fr/espace-laicite). Il constitue un support de ressources de références essentielles à la formation et à la mise en œuvre de ce module. Cet espace est articulé autour de trois entrées :

- La transmission des valeurs de la République.
- La connaissance et la compréhension de la laïcité et de ses enjeux.
- La pédagogie de la Laïcité.

S 4	UE B.2	Concevoir un enseignement en français	
			12 H dont 2h dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

Former un expert des contenus à enseigner :
-analyser et concevoir des ressources afin de mettre en œuvre des projets d'enseignement (séquences et séances, etc.) prenant en compte la différenciation ;
-conduire un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.

2 – Contenus détaillés

- Analyse et élaboration de séances et supports pédagogiques prenant en compte la différenciation en lien avec les contenus de l'UEA.
- Conception et analyse d'outils - notamment numériques -, de séances et de supports pédagogiques pour proposer un projet inclusif dans tous les domaines du français et dans tous les cycles.
- Pratique de différents types d'évaluation.
- Préparation aux épreuves du concours.

3 – Modalités de travail

TD

4– Modalités d'évaluation

Session unique : Oral de fin de formation portant sur un bilan, sur tous les domaines de la formation, en rapport avec les attendus de fin de formation

5 - Bibliographie indicative

-Eduscol : ressource d'accompagnement : Mise en œuvre de la différenciation pédagogique. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reussite/39/9/RA16_C2_FRA_DifferenciationCP_843399.pdf
-Eduscol : ressource d'accompagnement : L'école inclusive. https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive
-Eduscol : ressource d'accompagnement : Scolariser les enfants présentant des troubles des apprentissages (TSA). https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Handicap/46/6/TSA_EDUSCOL_225466.pdf
-La plateforme Cap école inclusive : ressources pour accompagner les enseignants dans l'adaptation de leurs pratiques pédagogiques. https://eduscol.education.fr/1230/cap-ecole-inclusive
-Site ASH 62. https://ash62.site.ac-lille.fr/
-Site Prim à bord : un espace consacré au numérique et à destination de tous les enseignants du premier degré. https://primabord.eduscol.education.fr/
-Réseau canopé : Guide de survie du professeur confronté à des élèves dys. https://www.reseau-canope.fr/blog-savoirs-cdi/wp-content/uploads/2015/09/guide_de_survie_pour_les_profs1.pdf

S 4	UE B.3	Cadre de référence, fondements éthiques du métier, connaissance des acteurs	
		Concevoir un enseignement en mathématiques	12 H dont 2h dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

Maîtriser les connaissances et les outils didactiques nécessaires pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.
Identifier les enjeux de l'enseignement des mathématiques et analyser des ressources en vue de concevoir et mettre en œuvre des projets d'enseignement.

2 – Contenus détaillés

Construction de savoirs didactiques pour l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.
Former à une pratique experte des apprentissages mathématiques en mobilisant notamment les références institutionnelles, les acquis de la recherche et les outils didactiques :

- Les repères cognitifs, didactiques et pédagogiques majeurs pour conduire un enseignement efficace des mathématiques à l'école : étapes d'apprentissage (manipulation et expérimentation, verbalisation, abstraction), sens des nombres et des opérations, automatismes de calcul et mémorisation.
- Le diagnostic des connaissances et compétences des élèves en mathématiques, le suivi de leurs apprentissages, la prise en compte des besoins de tous les élèves.

3 – Attendus travaillés

Concevoir un enseignement en mathématiques

4 – Modalités de travail

3H CM + 9H TD

5 – Modalités d'évaluation

Session unique : Oral de fin de formation portant sur un bilan, sur tous les domaines de la formation, en rapport avec les attendus de fin de formation.

6 - Bibliographie indicative

Programme d'enseignement de l'école maternelle : BO n°25 du 25 juin 2021
◦ Programme d'enseignement de l'école élémentaire : BO n° 31 du 30 juillet 2020
◦ Attendus de fin de cycle
◦ Documents d'accompagnement des programmes
La bibliographie sera complétée lors des cours par des articles de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

S 4	UE B4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	
EC B 4.1.1 EC B 4.2.1 EC B.4.3.1		Savoirs didactiques et pédagogiques au service de la conception d'une démarche d'apprentissage dans un domaine pluridisciplinaire choisi au concours par l'étudiant. Sciences : SVT-SPT	22H ou 12h (selon le choix au concours) dont 3h dédiées à l'école inclusive si bloc choisi au concours

1- Objectifs poursuivis

Concevoir un enseignement scientifique
(Démarche d'investigation et démarche technologique)
Construire une séquence en sciences qui s'inscrit dans une progression et une programmation, et qui articule les méthodes et démarches scientifiques à proposer aux élèves, la connaissance et l'usage des supports de travail, savoir repérer l'hétérogénéité des élèves et personnaliser les apprentissages, l'évaluation.
Se Préparer aux épreuves du CRPE (pour les étudiants qui ont choisi l'option au concours)

2 – Contenus détaillés

Acquisition / approfondissement des connaissances disciplinaires et culturelles pour enseigner à l'école et pour se préparer aux épreuves du concours.
La transmission d'une culture scientifique : connaissances, distinction entre croyances, opinions et savoirs, la formation de l'esprit scientifique (esprit critique, critères de scientificité, etc.…).
Outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives
Éléments d'épistémologie et didactique des sciences, place de l'interdisciplinarité.
Construction d'un projet interdisciplinaire au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales.
Mise en œuvre des programmes et des instructions officielles de l'école maternelle et de l'école élémentaire : progression des apprentissages et programmation annuelle ; identification et mise en œuvre des étapes d'une séquence et d'une séance. Conception et réalisation des manipulations (expérimentations, modélisations, observations du réel…)
Place et rôles de la langue dans les activités scientifiques (écrit, oral, etc.) et des langages scientifiques (cahier de sciences, cahier d'expériences…)
Contribution à l'appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Apports théoriques et didactiques : savoirs / capacités / savoir -faire / compétences
Contribution à stimuler et entretenir la curiosité et le désir de savoir chez l'élève
Contribution à la construction d'une culture numérique professionnelle (maîtrise des outils, veille documentaire, environnement personnel d'apprentissage)

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session unique : Oral de fin de formation portant sur un bilan, sur tous les domaines de la formation, en rapport avec les attendus de fin de formation.

5 - Bibliographie indicative

- ASTOLFI JP ET DELEVAY M. (1989). La didactique des sciences. Collection Que sais-je.
- PUFASTOLFI JP, DAROT E., GINSBURGER-VOGEL Y ET TOUSSAINT J. (1997). Mots-clés de la didactiquedes sciences. De Boeck Université
- CHARPAK G. (1996). La main à la pâte. Flammarion
- COQUIDÉ-CANTOR M. ET GIORDAN A. (1997). L'enseignement scientifique à l'École maternelle. Z'édition
- COURSENT A, BLONDEL J, DECROIX AA. Les cahiers de la Luciole, Hatier
- DÈCLE C. ET LAURENT D. (2005). Guide pour enseigner les sciences à l'école primaire. Retz
- DE VECCHI G. ET GIORDAN A. (1989). L'enseignement scientifique : comment faire pour que çamarche ? Z'édition
- TAVERNIER R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école primaire. Paris Bordas
- TAVERNIER R. (2009). Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Paris Bordas

S 4	UE B4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	
EC B.4.1.2 EC B 4.2.2 EC B 4.3.2		Sciences humaines: Histoire - Géographie-EMC	22 H ou12 H (selon le choix au concours) dont 3h dédiées à l'école inclusive si bloc choisi au concours

1-Objectifs poursuivis

- Concevoir un enseignement adapté au contexte identifié, en étant acteur du système éducatif.
- S'appuyer sur des ressources maîtrisées pour mener une réflexion sur les stratégies d'apprentissage et les confronter aux besoins des élèves afin de proposer un enseignement efficace de la conception à l'évaluation et qui prend en compte la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage
- Connaître et analyser les démarches d'apprentissages et les supports didactiques y compris numériques
- Concevoir des projets combinant de diverses façons histoire, géographie et EMC.
- Croiser les enjeux scientifiques (notamment didactiques et épistémologiques) et les travaux de recherche.
- Utiliser de façon didactique le numérique

2 – Contenus détaillés

- Les étudiants apprennent
- à construire à partir des programmes et des instructions officielles de l'école maternelle et élémentaire une progression des apprentissages et une programmation annuelle avec identification et mise en œuvre des étapes d'une séquence et d'une séance.
- à identifier les objectifs et consignes de situations d'apprentissage sur un thème du programme de l'école primaire
- à analyser un support didactique : pages de manuels scolaires, extraits de livre du maître, sites web, valeurs des blogs etc…
- à étudier différentes démarches d'apprentissage : rôle des représentations, problématisation, place des activités, rôle des explications frontales, des cartes, du récit etc…
- à mettre en relation les formes d'action de l'enseignant et l'engagement des élèves dans les apprentissages et les acquisitions :
- à élaborer une situation d'apprentissage (C1, C2 et C3) en tenant compte des notions possibles à aborder, en réfléchissant aux outils, aux choix des démarches pédagogiques en lien avec la diversité des besoins des élèves, aux consignes à donner et aux évaluations.
- à analyser une pratique pédagogique pour en tirer des pistes d'amélioration.
-à identifier des principes, postures et gestes professionnels favorisant la structuration des apprentissages des élèves dans une dynamique de classe : approches didactiques, démarches pédagogiques (différenciation, adaptation…).
- En EMC les démarches spécifiques abordées dès la maternelle sont consolidées aux cycles 2 et 3. Elles s'accompagnent d'une réflexion sur les pédagogies actives, les particularités et la transversalité de l'enseignement moral et civique, les procédés pédagogiques et les démarches propres à la mise en œuvre des programmes d'enseignement moral et civique et du vivre ensemble articulés à l'école maternelle et au parcours citoyen

3 – Modalités de travail

TD

- Des sujets de concours sont travaillés dans ce module.

4 – Modalités d'évaluation

Session unique : Oral de fin de formation portant sur un bilan, sur tous les domaines de la formation, en rapport avec les attendus de fin de formation.

5- Bibliographie indicative

Bibliographie histoire

BORNE, D., *Histoires de France*, Paris, La documentation française, 2011.
BORNE, D., *Quelle histoire pour la France ?*, Paris, Gallimard, 2014.
CARPENTIER, J., *Histoire de France*, Collection Point, Seuil, 1999
DUBY, G., *Histoire de la France*, Larousse, 2006
FALAIZE, B., *Enseigner l'histoire à l'école. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui*, Paris, Retz, 2015.
HOMMET, S., JEANNEAU, R., Quelle histoire enseigner à l'école primaire ? Clés pour comprendre, outils pour agir, Paris, Hachette éducation, 2009.

Bibliographie Géographie :

Ciattoni A , Veyret Y., Les fondamentaux de la géographie, A. Colin, 2018.
Adoumié V. et ali., Géographie de la France,Hachette, 2019.
Lazzarotti O., Habiter le monde, La documentation photographique, dossier n°8100. 2014.
Reghezza-Zitt M., La France, une géographie en mouvement. La Documentation Photographique, dossier n° 8096. 2013.
Duhamel P., Le tourisme. Lectures géographiques. La Documentation photographique, dossier n° 8094. 2013.
Admis concours de professeur des Écoles. Géographie, Vuibert, 2017.
Loisons M., Considère S., Je prépare ma classe, Paris, Vuibert, Toute petite et petite section, moyenne section, grande section, CP, CE1, CE2, CM1, CM2.
Merenne B., Didactique de la géographie, organiser les apprentissages, Bruxelles, De Boeck.
Janson A., Malzyck, B., Leroux X., Outils pour le maitre, collection Espace temps à vivre (CP, 2013) et Géographie à vivre (CE2, CM1, CM2, 2011), Accès.
Cahier pédagogique n°460, 2008, Enseigner la géographie aujourd'hui
Cahier pédagogique n°478, 2010, L'Education au développement durable, comment faire ?
Cahier pédagogique hors-série n°28, 2012, Développer les compétences en histoire et géographie
Cahier pédagogique n°559, 2020, L'aventure de la géographie

Bibliographie EMC

BIDAR A., *Pour une pédagogie de la laïcité à l'école,* Paris, La documentation photographique, 2012.
HUET-GUEYE Marie, ROUYER Véronique, « L'éducation à la citoyenneté : enjeux, acteurs, contextes », numéro de la *Revue internationale de l'éducation familiale*, n° 41, 2017/1.
LELEUX C., *Éducation et citoyenneté,* Bruxelles, De Boeck, 2006-2008.
LELEUX Cl., ROCOURT C., Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté, Bruxelles, De Boeck, 2010.
LOEFFEL L, 2009, École, morale laïque et citoyenneté aujourd'hui, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du septentrion, 2009.
MIQUEU Chr., GROS P., *Comprendre la laïcité,* Paris, Max Milo, 2017.
Ministère de l'éducation nationale, CLEMI, 2015, Média & information. On apprend, Paris, 2015-2016 [http://www.clemi.org/fichier/plug_download/èè_è_/download_fichier_fr_medias_et_information_clemi2015.pdf]

Les programmes officiels de l'école élémentaire
Socle de connaissances et de compétences
Fiches Eduscol géographie cycle 3 – Éducation aux médias et à l'information (EMI) - https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html

S 4	UE B4	Concevoir des enseignements dans le cadre de la polyvalence	
EC B.4.1.3 EC B.4.2.3 EC B.4.3.3		Éducation musicale- Arts plastiques- HDA	22 H ou12 H (selon le choix au concours) dont 3 heures dédiées à l'école inclusive si bloc choisi au concours.

1- Objectifs poursuivis

- Consolidation des contenus des semestres précédents pour former un expert (niveau 2) des contenus à enseigner.
- A partir d'un sujet et/ou d'un corpus donné, savoir concevoir et analyser une séquence en Arts, en tenant compte des spécificités de chacun des cycles et des disciplines.
- Études des différents outils et supports pédagogiques dont le numérique.
- Préparation aux épreuves du concours dans les trois disciplines (Éducation musicale, Arts plastiques et visuels, Histoire des arts si choix au concours).

2 – Contenus détaillés

- Consolider la mise en œuvre des programmes et des compétences développées dans une séquence d'Arts.
- Consolider les connaissances disciplinaires et didactiques (contenus du S2, S3), le vocabulaire propre aux disciplines artistiques, les différents points du programme et les questionnements artistiques.
- Concevoir et/ou analyser une séquence/séances en Arts.
- Analyse critique de supports de travail, d'outils constitués.
- Postures professionnelles et mises en situation.
- L'apport des enseignements artistiques à l'école inclusive.
- Préparation des épreuves du concours.
- Présentation des dispositifs EAC, CLEA, École au Cinéma, Orchestres à l'école, rencontres chantantes.

3 – Modalités de travail

TD

4 – Modalités d'évaluation

Session unique : Oral de fin de formation portant sur un bilan, sur tous les domaines de la formation, en rapport avec les attendus de fin de formation.

5 - Bibliographie indicative

Éducation musicale

- BASTIEN Marie-Christine*, Quatre saisons pour chanter (maternelle*), Éditions Scéren-CRDP de Lorraine, 2006.
- BERNAD Marie-Pierre, *La chorale à l'école*, Éditions Scéren-CRDP d'Auvergne, 2004.
- BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair*, Paris, Ellipses, 2010.
- CHARVET Pierre, *Comment parler de musique aux enfants*, Scéren-CNDP, 2003.
- LAMORTHE Isabelle, *Enseigner la musique à l'école*, Hachette-éducation, 2007.
- MESPLE Raymond, *Une année au concert (cycle 2),* Scéren-CRDP Pays-de-loire, 2009.
- SCHOEN Jean-Pierre, *Enseigner la musique à l'école primaire*, Dunod, 2019.
- Répertoire vocal académique « TRIOLETS » CRDP, 5 parutions annuelles depuis 1995.
- CD « Préludes», chansons autour du monde, Believe, Altis productions, 2012.

- DVD Chanter en classe et en chœur, coordonné par H. Jarry-Personnaz, Scéren/CNDP, 2002.
- VOX : https://vox.radiofrance.fr/ressources
- Eduthéque (Cité de la musique): https://edutheque.philharmoniedeparis.fr
- Musique Prim
- Lumni

Arts plastiques

- ARDOUIN Isabelle, *L'éducation artistique à l'école*, Paris, ESF, 1998.
- AUMONT Jacques, *L'image*, Paris, Armand Colin Cinéma, 2e édition, 2005.
- BARBE-GALL Françoise, *Comment parler d'art aux enfants*, Paris, Adam Biro 2002
- BIANCHERI Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Analyse des mouvements et des œuvres*, Paris : Delagrave, 1996.
- BIANCHERI Alain, *Les Arts plastiques au XXème siècle : Questions essentielles*, Paris, Z'éditions, 1998.
- BLISTENE Bernard, *Une histoire de l'Art du XXe siècle*, Paris, Beaux-Arts Magazine – Centre Pompidou, 1999.
- BOSSEUR Jean-Yves, *Vocabulaire des Arts plastiques du XXe siècl*e, Paris, Minerve, 2008.
- DEVELAY Michel, REY Bernard, *Les compétences transversales en questions*, Paris, ESF, 1996.
- DOUMENC Élisabeth, *Pas à pas en arts plastiques*, Paris, Hachette 2002.
- GAILLOT Bernard-André, *Arts plastiques, éléments d'une didactique critique*, Paris, PUF, 1997 (5ème édition mise à jour, août 2006).
- GARDNER Howard, *Les intelligences multiples*, Paris, Retz, nouvelle édition 2008.
- JOLY Martine, *Introduction à la lecture d'image*, Paris, Nathan repères pratiques 1998.
- LAGOUTTE Daniel, *Les Arts plastiques, contenus, enjeux, finalités*, Paris, Armand Colin, 1990.
- LAGOUTTE Daniel, *Enseigner les arts visuels*, Hachette éducation 2002.
- LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2014.
- SOURIAU Étienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Paris, PUF, 1990.
- Collection d'albums Jeunesse, édition Pont des arts - Réseau Canopé.
- Collection *Palettes*, 50 films, Arte.
- Collection *ARTS visuels &...*, [plusieurs titres], Sceren CNDP-CRDP 2013.

Histoire des Arts

- BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair,* Paris, Ellipses, 2010.
- GOMBRICH ERNST Hans, *Histoire de l'art*, Paris, Phaidon, 2001
- LAGOUTTE Daniel ET WERCKMEISTER François, *Comment enseigner l'histoire des Arts en C3*, Paris, Hachette Éducation, 2008.
- LOBSTEIN Catherine, *L'art, une histoire*, Paris, CNDP, 2005.
- MESPLE Raymond, *Musiques dans l'histoire, vers une première culture humaniste au cycle 3,* (livre- cd) SCEREN-CRDP, 2011.
- RUDEL Jean, LEROY Françoise, *Les grandes dates de l'histoire de l'art*, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2009.
- *Clés pour enseigner l'histoire des arts en cycle 3*, Scérén / CRDP Aquitaine, 2009.

S 4	UE B6	Efficacité de l'enseignement et réflexivité	
			12 H dont 3h dédiées à l'école inclusive et 2h dédiées au numérique

1- Objectifs poursuivis

- Adopter une posture réflexive pour favoriser la cumulativité des expériences professionnelles ;
- Objectiver les forces et les limites de sa pratique pour identifier ses besoins de formation et y répondre – à court et à moyen terme – dans le cadre de l'offre de formation accessible (institutionnelle, collaborative, …) ;
- Favoriser le travail de groupe dans un cadre explicite et partagé ;
- Continuer de construire sa posture enseignante (en relation avec les caractéristiques du contexte du terrain de stage et/ou du niveau d'affection) ;
-Poursuivre le développement des compétences relationnelles liées à l'exercice du métier ;
-Explorer et exploiter les ressources de formation de son environnement ;
-Expérimenter des dispositifs, hybridés ou non, qui favorisent l'auto-positionnement, la personnalisation et la différenciation des parcours, la coopération, l'accompagnement, l'évaluation ;
-Se forger une culture numérique professionnelle (maîtrise des outils, veille documentaire, environnement personnel d'apprentissage) ;
-Articuler expériences de terrain et réflexion sur l'objet de recherche travaillé dans le cadre du mémoire.
- Inscrire ses expériences significatives de stage dans une démarche portfolio.

2 – Contenus détaillés

. Installer une relation de confiance en développant une posture fondée sur l'écoute et le respect ;
. S'approprier les bases d'un échange fructueux : moments, méthodes, outils ;
. Communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée ;
Démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil.
- Identifier les acteurs de l'école et de son environnement, les instances de l'école ;
- Inscrire son action dans le cadre du projet d'école ;
-Coopérer avec les autres enseignants pour organiser et planifier les apprentissages et leur évaluation
-Participer de manière éclairée au choix des supports de travail des élèves
-S'approprier les outils et ressources de l'équipe d'école ;
-Expérimenter le travail en réseau, une communauté de pratiques professionnelles dans une perspective de prévention des difficultés et des risques sanitaires et psycho-sociaux (élèves et membres de la communauté éducative)
. Identifier et analyser les incidents, les sources de tension et de désordre en classe et dans la cour ;
. Points de vigilance, prévention et mode de régulation des situations potentiellement ou effectivement conflictuelles ;
. Interroger les différents styles professionnels dans les métiers de l'humain, mettre à jour les compétences relationnelles et émotionnelles mises en jeu, dégager des perspectives et options d'évolution professionnelle ;

. Articuler expériences de terrain et réflexion sur l'objet de recherche travaillé dans le cadre du mémoire.
- Problématiser les obstacles rencontrés en classe afin de faire évoluer ses compétences.

3 – Modalités de travail

Groupe de 1/2 TD

4 – Modalités d'évaluation

Session unique : Oral de fin de formation portant sur un bilan, sur tous les domaines de la formation, en rapport avec les attendus de fin de formation et s'appuyant sur un dossier numérique constitué par l'étudiant.

5 - Bibliographie indicative

BUCHETON D., et al. (2009) *L'agir enseignant, des gestes professionnels ajustés*. Toulouse, OCTARES

CLOT Y. (2017) *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, PUF

ETIENNE R, FUMAT Y. (2014) *Comment analyser les pratiques éducatives pour se former et agir ?* Bruxelles, DE BOECK

JORRO A. (2014) Dictionnaire des concepts de la professionnalisation. Louvain-la-Neuve, DE BOECK

LENOIR Y. (2012) Des outils pour favoriser le développement d'une pratique réflexive. CRCIE, Université Sherbrooke

PERRENOUD P. (2012) *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris, ESF

RIA L. (2019) *Former les enseignants, pour un développement professionnel fondé sur les pratiques de classe*. Paris, ESF

SCHON D. (1994) Le praticien réflexif, à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal, Editions LOGIQUES

S 4	UE C2	Initiation, apports et pratiques de la recherche en contexte d'éducation	15 ECTS

1- Objectifs poursuivis

Le semestre 4 est consacré à la finalisation du mémoire et à sa soutenance. Les étudiants bénéficient d'un suivi scientifique individualisé qui s'inscrit dans le prolongement de celui du semestre 3. Ils sont ainsi accompagnés dans la finalisation du traitement et de l'analyse des données recueillies dans le cadre de leur démarche de recherche, puis dans la rédaction finale du mémoire. Ce semestre doit permettre à l'étudiant de dégager la portée scientifique et professionnelle de son travail commencé au cours du semestre 1 et à le mettre en perspective dans sa présentation orale lors d'une soutenance.

2 – Contenus détaillés

Contrat pédagogique individualisé proposé par le directeur de mémoire, membre de l'équipe du séminaire choisi par l'étudiant en M1.

3 – Modalités de travail

Le travail en séminaire s'achève à l'issue du S3. Il est relayé par un accompagnement scientifique individualisé centré sur la finalisation de l'analyse des données recueillies dans le cadre de la démarche de recherche conçue par l'étudiant, pour répondre à ses questions et mettre à l'épreuve ses hypothèses scientifiques et professionnelles. Cet accompagnement comprend une aide à la rédaction du mémoire et à la préparation de la soutenance.

Lorsque les effectifs le permettent, des plages collectives de travailpeuvent aussi être organisées et inscrites à l'emploi du temps à l'initiative des équipes de formateurs.

4 – Modalités d'évaluation

Le mémoire **et** sa soutenance permettent d'évaluer au S4 la construction de la compétence « Savoir conduire et réguler ses projets, savoir interroger les pratiques » » et plus précisément de la compétence « Savoir mener à terme une recherche en éducation et analyser les données de recherche au service de l'analyse des pratiques et de son développement professionnels ».

Session unique : L'étudiant dépose sur moodle son mémoire en format numérique. Ce dépôt est suivi d'une soutenance (les dates de dépôt et de soutenance sont fixées au calendrier général dans une période commune à tous les sites). Le mémoire comprend au moins 30 pages (hors annexes) présentant la problématique, le cadre scientifique, la méthodologie de recueil des données et leur analyse (portée et limites des résultats obtenus). L'ensemble du mémoire discute et met en perspective les enseignements que l'étudiant peut tirer de sa recherche pour la construction de sa pratique professionnelle en incluant des éléments en lien avec l'éducation inclusive.

La soutenance est soumise à accord préalable du directeur de mémoire au regard du respect par l'étudiant des dates, modalités de dépôtet documents de cadrage du mémoire.

Organisation des soutenances : Le jury est composé de deux membres dont le Directeur de Mémoire et un(e) collègue participant à la formation MEEF du Master MEEF 1er degré. La durée de la soutenance est de 40 min.

Durant la soutenance, l'étudiant présente dans un premier temps un exposé de 10 min qui synthétise les éléments saillants de son travail de recherche et les résultats auquel il parvient. Une discussion de 20 mn avec le jury s'engage ensuite afin d'expliciter les questions qui se posent sur le mémoire et l'exposé. Après 5 min de délibération, le jury fera connaître à l'étudiant les points

positifs et négatifs de son travail. Les soutenances sont publiques (hors temps de délibération).

Attention : Au S4, le mémoire et la soutenance font parties d'une session unique d'examen, il n'y a donc pas de session de rattrapage à ce semestre *(néanmoins une session exceptionnelle est possible pour raisons médicales).*

Le mémoire comprendra 30 pages minimum avec la police suivante :
Times 12 - Interligne 1.5 - Marges 2 cm

Il doit inclure :

- Une page de titre (page de garde disponible sur l'espace numérique de l'INSPE).
- Un résumé en Français et en Anglais (ou autre pour les parcours langue et langue vivante – lettres pour lesquels le résumé doit être dans la langue de spécialité) en 4ème de couverture.
- Une liste de mots clés.
- Un sommaire paginé.
- Une introduction annonçant clairement la problématique du travail et ses finalités.
- Un texte problématisé et hiérarchisé attestant d'une maîtrise de la langue française et d'une réflexion cohérente sur la ou les question(s) traitée(s) (cadre théorique utilisé, méthodologie utilisée pour le recueil des données, analyses de ces données etc.), s'appuyant sur des lectures scientifiques adaptées et sur la collecte de matériaux. Le propos sera cohérent et organisé en parties et sous-parties.
- Une conclusion permettant de dégager les apports principaux du travail effectué, les apports et interrogations sur sa professionnalité, les limites et suites possibles à donner.
- Les références bibliographiques (suivant une norme en accord avec le directeur/directrice de mémoire).
- Des annexes éventuelles numérotées et référencées dans le corps de texte.

Critères de réussite du mémoire et de sa soutenance (niveau acquis)*

**** Une mention « Très bien » pourra être attribuée par le jury de soutenance au regard des qualités exceptionnelles du mémoire et de sa soutenance.*** *Cette mention sera portée à l'UE C2 et au mémoire sur le relevé de notes joint au diplôme du master dont disposera l'étudiant.*

Critères	Description
Questionnement de recherche	- Clarté, faisabilité, pertinence du questionnement au regard de la thématique - Le questionnement est éclairé par des connaissances scientifiques et, plus largement par de la littérature spécialisée - Le questionnement s'inscrit dans des enjeux professionnels - Le questionnement permettra le développement de compétences propres aux métiers du professorat et de l'éducation
Problématique	- L'état de l'art est approprié (point sur la question, état de la recherche) - Le cadre de réflexion est posé et intègre la définition des notions et concepts - La problématique et les hypothèses de recherche sont pertinentes
Techniques d'investigation	- La méthodologie est appropriée et ses implications maîtrisées - Explicitation des options méthodologiques - Mise en évidence des limites de la méthodologie

Analyse des données	- La technique d'analyse est présentée et semble maîtrisée - Les données sont exploitées de manière cohérente et critique - Les analyses sont réinvesties au bénéfice de la dynamique de construction professionnelle
Raisonnement	- Cohérence et pertinence du raisonnement - Clarté et rigueur de la démarche - Ancrage théorique et étayage empirique de la réflexion - Capacité de questionnement, de mise à distance, d'objectivation, de conceptualisation et d'analyse - Portée éthique et éducative des pistes d'action envisagées
Bibliographie	- Pertinence de la documentation bibliographique - Mise en relation entre la question traitée, le matériau exploité les connaissances disponibles et les enjeux professionnels - Respect des normes (bibliographie générale et corps du texte)
Méthodologie de l'écrit et de l'oral et maîtrise de la langue française à des fins de communication	- Satisfaisante

6 - Bibliographie indicative

Les indications bibliographiques seront communiquées par les intervenants.

La formation numérique dans le master MEEF

L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiants de construire **de façon cohérente** une culture et des compétences numériques professionnelles ayant **pour objet central l'intégration responsable et raisonnée du numérique dans les pratiques professionnelles au service des apprentissages de tous les élèves**.

La formation au et par le numérique intervient à **plusieurs échelles** au sein du master :

- Une formation **intégrée** à tous les enseignements
- Un **suivi personnalisé** en lien direct avec le portfolio afin de faire le lien entre les différents apports et d'accompagner de façon individuelle les étudiants. Dans le but de valider la nouvelle certification numérique (CRCN-E), les étudiants de Master MEEF devront concevoir, mettre en œuvre puis analyser une ou plusieurs activités durant lesquelles les élèves vont utiliser un outil numérique sous leur supervision. Le tuteur numérique accompagnera les étudiants dans la validation des 19 compétences adossées à ces 3 activités.
- Un travail **dans le cadre du BCC B1**, pour sensibiliser aux aspects juridiques et réglementaires à prendre en compte lors de l'utilisation du numérique dans un contexte professionnel et afin d'être également en mesure de former les élèves aux précautions à prendre.
- Deux heures de cours par semestre, **dans le cadre du BCC C1**, afin de faire le lien direct avec la certification numérique (CRCNE) et d'aider les étudiants à entrer dans une démarche réflexive face à l'utilisation du numérique en classe.

Le cadre de référence des compétences numériques pour les métiers de l'éducation **(CRCN-E)** permet de faire une place à la dimension numérique des métiers de l'éducation et de la formation, d'engager les étudiants puis les professionnels dans une logique de développement professionnel, tout au long de la carrière. Il est organisé en 5 domaines :

1. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : Utiliser le numérique pour agir et se former dans son environnement professionnel
2. RESSOURCES NUMÉRIQUES : Sélectionner, créer et gérer des ressources
3. ENSEIGNEMENT - APPRENTISSAGE : Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage
4. DIVERSITÉ ET AUTONOMIE DES APPRENANTS : Inclure et rendre accessible, différencier et engager les apprenants
5. COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES APPRENANTS : Développer, évaluer et certifier les compétences numériques des apprenants

En conséquence, chaque étudiant a la possibilité de concevoir, de mettre en œuvre et d'analyser plusieurs fois au cours du Master une activité d'apprentissage utilisant le numérique dans laquelle il peut argumenter que :

- les élèves utilisent des outils numériques pour faciliter leur raisonnement (individuel ou collectif) et
- l'enseignant utilise le numérique pour engager les élèves dans une activité cognitive (individuelle ou collective),

Ceci dans le respect des cadres juridiques et des valeurs de l'école et en tenant compte des précautions concernant l'exposition des enfants aux écrans. Le cahier des charges de cette activité de formation tiendra compte des conditions matérielles et humaines (matériel, réseau, ressources humaines) du terrain concerné par la mise en œuvre.

La démarche portfolio dans le master MEEF

Selon Tardif (2006) une compétence est « un savoir-agir complexe s'appuyant sur la mobilisation et la combinaison efficaces de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ». Un enseignant compétent pourra agir de façon pertinente dans toutes les situations professionnelles en sachant s'adapter à chacune d'entre elles.

La formation en alternance proposée à l'INSPE de l'Académie de Lille - Hauts-de-France permet de confronter chaque étudiant à de nombreuses situations d'apprentissages complexes (cours, stages, observations, études de cas, soutenances, ADRPP, ...). Les différents moments, lieux et modalités de formation, à l'INSPE et en stages sans oublier toutes les autres expériences professionnelles étrangères au master MEEF, seront l'occasion de mettre en œuvre des compétences en mobilisant et construisant des ressources nombreuses et variées.

La *démarche portfolio* est un outil au service de l'étudiant afin de l'aider à développer les compétences professionnelles et les attendus de fin de formation, à donner du sens à son parcours de formation et à développer sa réflexivité et son autonomie. C'est un outil de développement professionnel visant la valorisation du cheminement et les progrès de l'étudiant. La démarche portfolio a plusieurs objectifs :

- Amener l'étudiant à comprendre son processus d'apprentissage ;
- Amener l'étudiant à prendre conscience de l'acquisition des compétences et attendus de formation ;
- Amener l'étudiant à évoquer et réfléchir sur ses apprentissages ;
- Aider l'étudiant à développer ses habiletés à s'autoévaluer ;
- Aider l'étudiant à prouver l'atteinte d'un certain niveau de développement d'un ou plusieurs attendus.

Le portfolio est une sélection personnalisée et évolutive de traces montrant les progrès et l'acquisition progressive des attendus et compétences progressivement par l'étudiant tout au long de la formation. La sélection de ces traces implique une réflexion de la part de l'étudiant qui doit faire des choix et accompagner les documents qu'il dépose dans son portfolio de justifications, d'autoévaluations, de réflexions et d'une analyse réflexive.
La démarche portfolio nécessite un accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le « tuteur-parcours » accompagnera chaque étudiant dans la constitution de son portfolio durant les deux années du master.
Les différentes évaluations de chaque semestre s'appuieront sur cette démarche sans pour autant que le portfolio soit évalué.

Cadrage du mémoire du master MEEF

Les différentes mentions du Master MEEF dédient des heures spécifiques, réparties sur les quatre semestres, pour la réalisation progressive d'un mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle. La recherche y est conçue en tant qu'éclairage scientifique **sur les dimensions des métiers de l'éducation et de la formation** (académiques, éducatives, didactiques, pédagogiques…) par les différentes disciplines de recherche.

Comme le précise l'arrêté du 24/07/2020, le mémoire « articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique […] prenant appui sur […] une expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier ».

Les éléments indispensables constitutifs du mémoire sont donc :

- Un sujet ancré dans une thématique professionnelle
- Une problématique de recherche.
- Un état de l'art permettant de situer les enjeux du sujet et ses implications professionnelles.
- La mise en place d'une méthodologie de recherche rigoureuse, répondant aux standards scientifiques.
- La constitution d'un corpus de données primaires (par exemple, enregistrements audio et/ou vidéos, questionnaires, entretiens, observation) et/ou secondaires (par exemple, données documentaires et statistiques, manuels scolaires). La récolte de données peut être réalisée dans le cadre des stages mais ce n'est pas une obligation.
- Une analyse originale des données sur le plan théorique et pratique éclairée et confrontée à l'état de l'art.
- La mise en perspective des apports du mémoire sur le plan de la professionnalisation.

La formation à/par la recherche proposée dans le cadre du Master MEEF occupe à la fois une place spécifique bien identifiable et s'articule le plus étroitement possible aux autres enseignements et modalités de formation. Selon les mentions et les parcours, elle peut prendre la forme de séminaires de recherche, de séances de formation en groupes, de pratiques collectives, de conférences inter-mentions, etc. Des séminaires thématiques proposés dès le S1 permettent aux étudiants de construire leur mémoire de recherche à visée professionnelle. Pour ce travail, ils sont encadrés par un directeur de mémoire, désigné dès le semestre 1.

Les compétences visées au travers de la réalisation du mémoire sont multiples :

- Développer des compétences pour se former, s'adapter et éventuellement innover en accédant à une lecture outillée de publications scientifiques et professionnelles pertinentes.
- Expliciter et mettre à distance les présupposés éducatifs ordinaires et les premières évidences professionnelles.
- Acquérir des compétences relatives à la lecture de textes scientifiques (identification, choix des textes et analyse)
- Acquérir des compétences relatives à l'observation et à l'analyse des situations éducatives.
- Analyser les organisations et processus qui contribuent aux apprentissages cognitifs, sociaux, etc. des élèves, ainsi qu'à la professionnalité des différents acteurs.
- Confronter des apports scientifiques au vécu, à l'observation de situations professionnelles.
- Approfondir la connaissance des fondements épistémologiques des disciplines pour aider aux choix didactiques et professionnels raisonnés.
- Renforcer l'esprit critique.
- Renforcer l'aptitude à l'écriture argumentée et référencée.

- Collecter et analyser des données adaptées à une problématique.
- Acquérir les compétences pour rédiger un écrit à visée professionnelle qui soit cohérent, démonstratif et attestant de la maîtrise de la langue française.
- Acquérir les compétences à l'oral pour argumenter, présenter son travail et répondre de manière justifiée aux questions posées.

En somme, le mémoire vise d'une part à permettre aux étudiants de prendre conscience du rôle des éclairages scientifiques dans l'étayage des représentations et pratiques professionnelles. Les étudiants, à l'issue de leur mémoire, doivent donc être capables de chercher et d'utiliser des données adaptées aux différents contextes d'exercice. D'autre part, la réalisation du mémoire doit leur permettre le développement de compétences méthodologiques mobilisables pour analyser et comprendre des situations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'un parcours d'initiation à la recherche est proposé selon une progression qui recouvre les quatre semestres de formation.

Ainsi, le semestre 1 vise à la conception du projet de mémoire. Pour ce faire, une sensibilisation liminaire aux questions de recherche, ainsi qu'aux enjeux d'une formation par la recherche permet à chaque étudiant de s'engager dans un travail de recherche qui sera poursuivi aux trois autres semestres. Ce semestre permet également de préciser les attentes dans la production d'un mémoire universitaire à visée professionnelle, de pointer les enjeux des recherches dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est également lors de ce semestre que les étudiants choisissent leur séminaire de recherche et identifient leur directeur ou directrice de mémoire. Afin de leur permettre un choix éclairé, les étudiants sont informés des thématiques des séminaires, des sujets/problématiques possibles. Les étudiants lors de ce semestre commencent à établir un état de l'art sur leur thématique de recherche.

Le semestre 2 permet aux étudiants de construire leur méthodologie de recherche et de réaliser leur récolte de données. Ainsi, des enseignements axés sur les méthodes de recherche et une sensibilisation à l'analyse des données sont délivrés durant ce semestre.

Le semestre 3 vise à poursuivre la collecte des données au besoin, mais surtout à les analyser, à les confronter avec la littérature existante, à les positionner dans le contexte pour envisager leurs implications (et éventuellement applications) pratiques dans le cadre professionnel.

Enfin, le semestre 4 est consacré à la finalisation du mémoire et à sa soutenance.

Tout au long de ces quatre semestres, les étudiants bénéficient d'un encadrement scientifique à la fois individualisé par une directrice ou un directeur de mémoire et collectif par le biais de séminaires ou regroupements thématiques.

Le format du mémoire est le suivant :

- Il doit comporter un minimum de 30 pages (hors annexes)
- Une page de titre (modèle mis en ligne sur le site de l'INSPE).
- Un résumé en Français et en Anglais (ou autre pour les parcours langue et langue vivante – lettres pour lesquels le résumé doit être dans la langue de spécialité) en 4ème de couverture.
- Une liste de mots clés.
- Un sommaire paginé.
- Une introduction annonçant clairement la problématique du travail et ses finalités.
- Un texte problématisé et hiérarchisé attestant d'une maîtrise de la langue française et d'une réflexion cohérente sur la ou les question(s) traitée(s) (cadre théorique utilisé, méthodologie utilisée pour le recueil des données, analyses de ces données etc.), s'appuyant sur des lectures scientifiques adaptées et sur la collecte de matériaux. Le propos sera cohérent et organisé en parties et sous-parties.
- Une conclusion permettant de dégager les apports principaux du travail effectué, les apports et interrogations sur sa professionnalité, les limites et suites possibles à donner.
- Les références bibliographiques (suivant une norme en accord avec le directeur/directrice de mémoire).

- Des annexes éventuelles numérotées et référencées dans le corps de texte.

Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé

Trois composantes distinctes du parcours de formation des étudiants ont été définies afin d'introduire davantage **de personnalisation dans ces parcours** :

- ***Un parcours commun et obligatoire*** permet aux étudiants de construire l'ensemble des attendus de fin de formation et de bénéficier d'une **culture commune et partagée**. Ce parcours comprendra un peu moins de 700 HTD.

- ***Un parcours personnalisé*** qui intègre :
  - ❖ La prise en compte des besoins spécifiques des étudiants en lien avec leur parcours antérieur. Les étudiants ont ainsi la possibilité de choisir **quatre modules de consolidation** afin de bénéficier d'une remise à niveau dans les disciplines ou les domaines pour lesquels ils n'auraient pas une formation suffisante.
  - ❖ La prise en compte des goûts, orientations ou projets professionnels à venir des étudiants. Les étudiants font le choix d'**un module complémentaire** visant un enrichissement et/ou une spécialisation de leur parcours en vue de développer un projet spécifique sur le plan professionnel. Ce module doit permettre, entre autres, de donner une couleur personnelle et spécifique au parcours de formation de l'étudiant qui pourra être valorisée dans son portfolio lors des épreuves d'évaluation du master. Cette personnalisation pourra également être mise en valeur lors des épreuves orales des concours durant lesquelles les candidats doivent présenter leur parcours de formation. Certains des modules proposés donnent la possibilité de se préparer à des certifications spécifiques : CAPEFE, DNL, FLE/FLS, certification complémentaire théâtre, histoire des arts... Parallèlement, il s'agit au travers de ce module de contribuer à l'élargissement d'une culture professionnelle de référence commune aux futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation (1er et 2e degrés et encadrement éducatif). Cette offre est à destination des étudiants de M1 des mentions 1er degré, 2e degré et Encadrement Éducatif. Les étudiants se positionnent **au cours du semestre 1** sur leur choix et suive le module choisi **au semestre 2.** Un catalogue regroupant toutes les propositions de modules complémentaires est accessible sur l'ENT et les étudiants saisissent directement leurs vœux via l'application. Ils effectuent 5 vœux et sont affectés sur un module en fonction de la hiérarchie de leurs vœux et des places disponibles au sein des modules demandés. Le suivi de ce module donne lieu à une attestation complémentaire au diplôme qui fera état de la formation suivie (objectifs, contenus, modalités et réalisations éventuelles).
  - ❖ **Le module LVE** qui permet aux étudiants une remise à niveau dans une langue vivante étrangère de leur choix.

  Cette part de personnalisation s'élève à 108 heures au total. Elle pourrait progressivement prendre encore plus d'ampleur au cours des cinq prochaines années si les étudiants en expriment le besoin et en fonction d'indicateurs en montrant la pertinence.

- ***Un parcours accompagné*** qui comprend, articule et relie l'ensemble des dispositifs d'accompagnement prévu durant le parcours de l'étudiant à savoir :
  - ❖ **Un tuteur du parcours de formation** dont la mission est d'accompagner l'étudiant dans la construction progressive de son parcours et de sa professionnalisation dont il est le garant.
  - ❖ **Un tuteur de stage** en M2 pour les contractuels alternants et les étudiants sous contrat AED en préprofessionnalisation. La mission du tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant durant son stage, en lien avec le tuteur terrain.
  - ❖ **Un directeur de mémoire** qui accompagne l'étudiant dans la réalisation de la recherche liée à son mémoire.

L’organisation de ces différentes modalités d’accompagnement en un parcours est l’occasion de **mettre en cohérence ces différentes temps d’accompagnement**, ainsi que d’en repréciser les finalités, les contours et modalités de manière à veiller à ce que l’ensemble du parcours de l’étudiant soit accompagné dans ses différentes dimensions. Ce parcours pourra comprendre jusqu’à 12H.

Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissance et compétences (MCC) définissent les dispositions générales et particulières relatives aux examens. L'ensemble des MCC est inscrit dans le règlement des études de l'INSPE. Seuls certains points spécifiques sont mentionnés dans ce guide.

Organisation des formations en blocs de connaissance et de compétences

Le référentiel des compétences donne lieu à un découpage de la formation (à l'échelle de la mention et potentiellement de chaque parcours) en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités qui est construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation. Les BCC répondent aux caractéristiques suivantes :

- Chaque semestre pédagogique est organisé en plusieurs blocs de connaissances et de compétences. Sa validation permet l'obtention de 30 crédits ECTS.
- Chaque BCC, UE et éventuellement EC est affecté d'une « valeur crédits » (ECTS) correspondant à la charge globale de travail de l'étudiant qui inclut le travail encadré et le travail personnel (CM, TD, TP, travail personnel, mémoire, présentation, etc.).

La validation directe des éléments de formation et des semestres

Dans la mention 1er degré, la validation des BCC et des UE est définie selon 4 items de progressivité : « A construire », « A consolider », « Acquis » et « Dépassé ».

- Pour valider l'UE, l'étudiant-e doit avoir un résultat « Acquis » ou un résultat « Dépassé » à son évaluation.
- Pour valider le BCC, l'étudiant-e doit avoir validé toutes les UE du BCC. Si une ou plusieurs UE ne sont pas acquises, le BCC est déclaré « non acquis ».

En master MEEF, les UE, les BCC et les semestres ne se compensent pas.

Organisation des sessions d'évaluation

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences appliquées dans le master MEEF 1er degré sont :

1. Le contrôle terminal repose sur une évaluation (quelle qu'en soit sa forme). Cette évaluation a lieu pendant la session d'examens.
2. La session unique pour le semestre 4. Cette session concerne le dépôt d'un écrit ou d'un mémoire ainsi qu'une soutenance et un oral d'expérience professionnelle.

Organisation des jurys

Le jury se réunit en séance non publique. Il délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et prononce l'admission ou l'ajournement des étudiants aux EC, aux UE, aux semestres et au diplôme

L'attribution des mentions

Dans le master MEEF 1er degré, une mention est attribuée en fonction du résultat donné lors de l'oral de fin de formation et la mention attribuée au mémoire et à sa soutenance au semestre 4 selon la répartition ci-dessous.

Mention au mémoire	Résultat à l'oral de fin de formation	Mention au master
Très Bien	Dépassé	Très Bien
Très Bien	Acquis	Bien
Bien	Dépassé	Très Bien
Bien	Acquis	Assez Bien
Assez Bien	Dépassé	Bien
Assez Bien	Acquis	Passable

Absence et validation du stage :

Une absence justifiée ou injustifiée au stage interdit l'obtention de l'EC, de l'UE, du BCC et du semestre correspondant (BCC C au semestre 3 et BCC B au semestre 4). Cependant, les situations des étudiants absents en stage avec justification seront étudiées en jury d'année. Toutes les absences en stage doivent donc être justifiées (avec envoi des justificatifs à la circonscription et à la scolarité).

Annexe 1

Les attendus de fin de formation issus du référentiel de formation « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle »[1]

A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
A4	Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur (s)
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école
A9	Rend compte de son travail aux acteurs concernés
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
A11	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action
A12	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
A13	Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
A14	Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs fixés
A15	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation
A16	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
A17	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)
A18	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour déterminer les actions de son accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés

A19	Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter
A20	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
A21	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'e mesurer l'efficacité
A22	Exerce une veille à visée de formation/information en lien avec son métier
A23	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
A24	Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, pour conforter et faire évoluer ses pratiques
A25	Prend en compte les conseils et recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

1 https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html

Annexe 2

Contacts

Responsables pédagogiques de sites :

Arras : helene.laloux@univ-lille.fr

Douai : jeanfrancois.courco@univ-lille.fr

Gravelines : melanie.fruitier@univ-lille.fr

Outreau : stephane.carpentier@univ-lille.fr

Valenciennes : bruno.rawecki@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq : marianne.moulin@univ-lille.fr

Responsables administratives de sites :

Arras : christine.loison@univ-lille.fr

Douai : mansour.hasnaoui@univ-lille.fr

Gravelines : claudine.miserole@univ-lille.fr

Outreau : sandrine.jedraszczyk@univ-lille.fr

Valenciennes : sandrine.bonnaire@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq : sophie.gadouche@univ-lille.fr

Scolarités de sites :

Arras : inspe-scolarite-arras@univ-lille.fr

Douai : inspe-scolarite-douai@univ-lille.fr

Gravelines : inspe-scolarite-gravelines@univ-lille.fr

Outreau : inspe-scolarite-outreau@univ-lille.fr

Valenciennes : inspe-scolarite-valenciennes@univ-lille.fr

Villeneuve d'ascq : inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Services centraux INSPE

- Scolarité : inspe-scolarite@univ-lille.fr
- Examens : inspe-examens@univ-lille.fr
- Stages : inspe-stages@univ-lille.fr

INSPÉ
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

CONTACT / inspe-scolarite@univ-lille.fr

inspe-lille-hdf.fr

Université de Lille
Université d'Artois
ulco Université Littoral Côte d'Opale
Université Polytechnique Hauts-de-France
Académie de Lille
Liberté
Égalité
Fraternité